

# Concept d'action général

Le Temps d'un Rêve II

Numéro d'agrément : FJ04832011

*Le temps d'un rêve...*



**Ravanelli Merryl et Gilles Tiphonie**

5, rue de l'industrie L- 8399 Windhof ( Luxembourg)



Le Temps d'un Rêve II

5, rue de l'industrie

L-8399 Windhof

Tel : 00352 26 30 29 98

Horaire d'ouverture : du lundi au vendredi de 7h à 19h (sauf jours fériés légaux)

Email : [info@lesreves.lu](mailto:info@lesreves.lu)

Site : [www.reve.lu](http://www.reve.lu)

Version septembre 2017 CAG(concept d'action général)

LA DIRECTION GÉNÉRALE : GILLES TIPHANIE ET RAVANELLI MERRYL

DIRECTRICE RESPONSABLE DU SITE : COLLIGNON PAULINE

GESTIONNAIRE ADMINISTRATIVE : RAVANELLI MERRYL

« N'oublions pas que les enfants suivent les exemples mieux qu'ils n'écoutent les conseils... »

De Roy Lemon Smith (Historien Américain né en 1887)

# *INTRODUCTION*

## A. PROCESSUS D'ÉLABORATION DU CONCEPT

Afin d'entrer dans le cadre de la loi modifiée sur la jeunesse de 2016, nous nous sommes penchés sur la version manuscrite du concept d'action général<sup>1</sup>. En effet, il s'agit là de définir 4 grands axes permettant d'assurer un suivi qualité au sein des structures d'accueil. Ces axes sont :

- Une partie pédagogique décrivant les objectifs et les principes pédagogiques fondamentaux
- Les mesures d'autoévaluations
- La définition des domaines dans lesquels sont mis au point des projets liés l'assurance de la qualité pédagogique
- Le plan de formation continue du personnel.

Pour réaliser ce document, il nous a fallu passé par plusieurs étapes cruciales qui ont consisté à la remise en question de notre mode de fonctionnement, l'analyse de notre environnement, notre clientèle cible, etc... La méthode « six thinking hats<sup>2</sup> » du médecin spécialiste britannique des sciences cognitives Edward de Bono nous a permis d'identifier et concrétiser notre CAG (concept d'action général).

---

<sup>1</sup> Concept d'action général : expression utilisée pour décrire l'ensemble des réflexions et actions à entreprendre ou déjà réalisées dans le cadre de la mesure d'assurance qualité (loi modifiée sur la jeunesse)

Tout d'abord, qu'avons-nous fait jusqu'à présent ? Quels ont été les retours des intervenants externes (parents/écoles) ? Que pourrions-nous améliorer ? etc... tant de questions qui nous ont permis de faire le point sur notre établissement.

Ensuite, notre approche est -elle en adéquation avec notre clientèle, notre situation géographique, nos attentes ?

Nous avons collaboré avec notre personnel, les parents de la crèche et les écoles afin d'établir au mieux une vision claire de l'image que nous comptons véhiculer à l'extérieur. Ce qui nous identifie réellement et ce à quoi nous voulons nous atteler.

C'est donc tout naturellement que nous nous sommes rendu compte que malgré une organisation jusque-là peu structurée, nous sommes entourés d'un personnel compétant et de qualité indéniable. Dans le but de ne pas faillir à la qualité de nos services et d'améliorer ces derniers, nous avons pris la décision de mettre en place un nouveau projet pédagogique axé sur l'identification des besoins des enfants et la manière de les satisfaire au sein de notre collectivité.

Nous vous souhaitons une agréable lecture de notre concept.

## B. ANALYSE SUR LA COMMUNE DE KOERICH

Bien que la proportion d'habitants sur Windhof soit infime en nombre d'habitants, nous devons garder à l'esprit qu'il s'agit principalement d'un site industriel et donc occupé essentiellement par plus de 2000 salariés en journée. Un potentiel indéniable en dehors de sa situation géographique qui permet aussi aux frontaliers de bénéficier d'un mode de garde sur le chemin du travail.

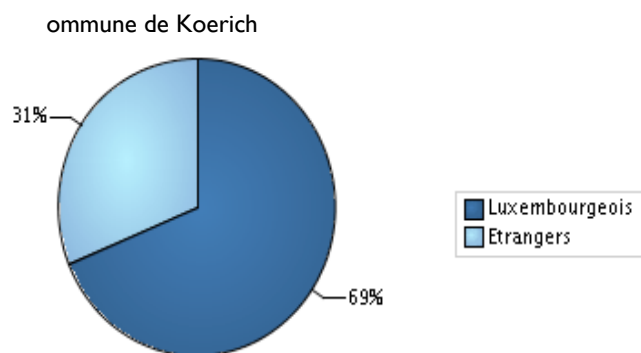
- Situé à proximité de la frontière belge (4 km) et idéalement placé le long de l'autoroute A6 desservant la Belgique, à moins de 10mn de Luxembourg-ville, l'Allemagne et la France, Windhof bénéficie d'une accessibilité exceptionnelle.
- Quelques minutes séparent le site des principaux pôles de mobilité et ensembles urbains de la Grande Région, Luxembourg-ville n'étant qu'à 10 minutes.
- Au niveau des transports publics, les lignes de bus 222, 248, 249 et 250, en provenance de Luxembourg, desservent la zone à intervalles réguliers, tandis

---

<sup>2</sup> Application de la [maïeutique](#) de [Socrate](#). Méthode de [management](#) personnel ou de groupe, développée par [Edward de Bono](#), permettant de traiter les problèmes dont une des conséquences est d'éviter la [censure](#) des idées nouvelles, dérangeantes, inhabituelles.

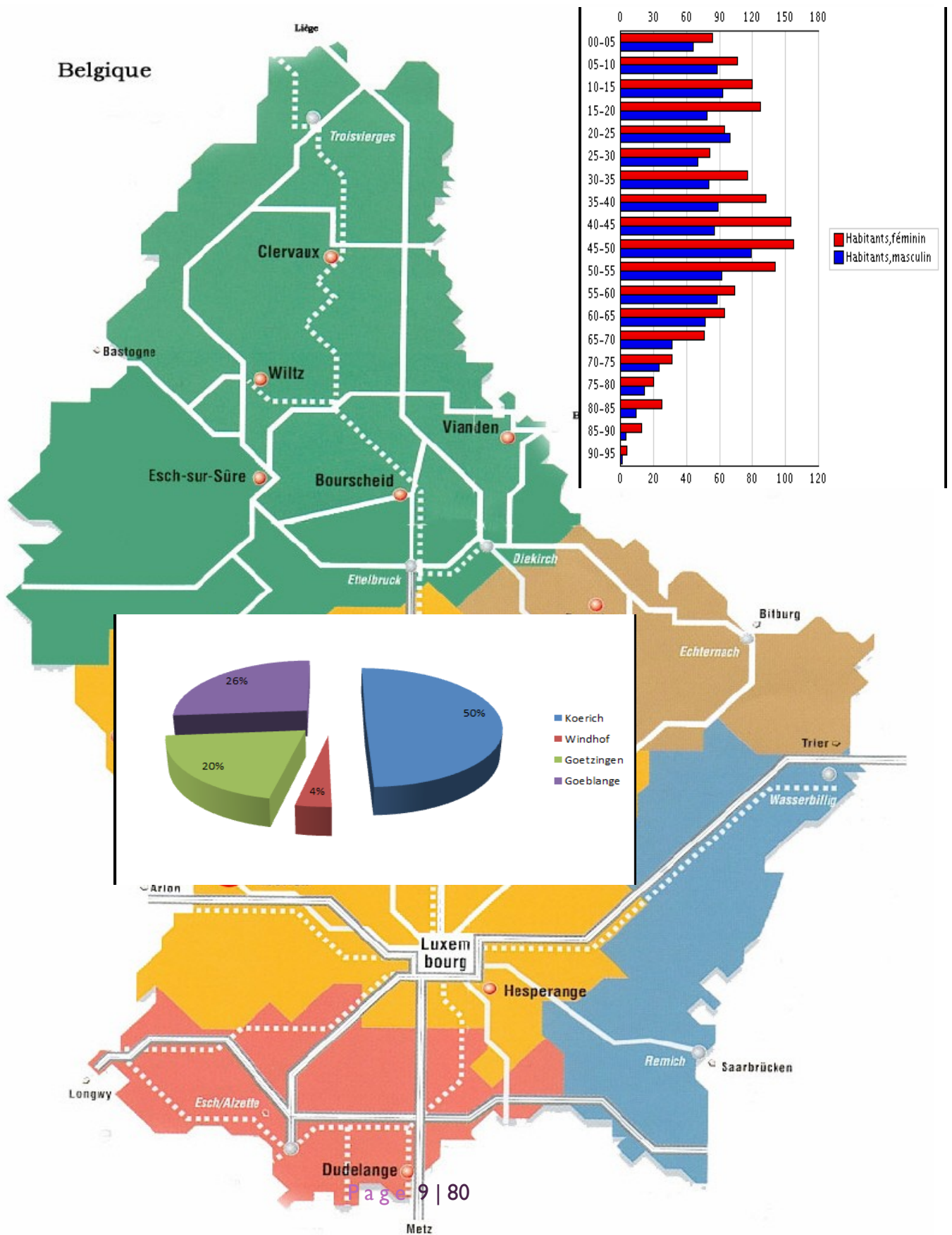
que deux gares ferroviaires actives, présentes à moins de 2 km (Capellen et Kleinbettingen), complètent cette offre.

## I. KOERICH EN QUELQUES CHIFFRES<sup>3</sup>



<sup>3</sup> Source site internet <http://www.koerich.lu/la-commune/statistiques>





Windhof



# *PARTIE ORGANISATIONNELLE*

## ADMINISTRATION

La crèche Le Temps d'un Rêve II est une Sàrl représentée dans les statuts par, d'une part, Gilles Tiphanie cadre dirigeant à 51 parts de la société et d'autre part, Ravanelli Merryl gestionnaire administrative détenant 49 parts de la société.

Collignon Pauline quant à elle, est la directrice responsable du site de Windhof.

## C. DESCRIPTION DE L'ÉTABLISSEMENT

Une structure de 250 m<sup>2</sup> spécifiquement adaptée aux besoins des plus petits est mise à leur disposition. D'un quasi plein pied, la crèche dispose d'une salle entièrement dédiée au groupe des plus petits (un espace pour 12 enfants de 0 à 24 mois). Cette salle est adjacente à la salle de change et leur chambre à coucher. Passé les 24 mois, les enfants évoluent dans 3 zones à utilités multiples. 3 groupes sont alors nécessaire pour agir au mieux en fonction de leurs capacités et leurs âges. (24 enfants entre 24 mois et 4 ans évoluent dans cette partie du bâtiment). Les 3 salles sont modulables et peuvent s'adapter à l'activité réalisée. La salle de change et les toilettes sont commune à celle des plus petits. Le bâtiment est pourvu d'une cuisine afin de réaliser les repas sur place et d'un beau jardin entièrement clôturé et réparti en 3 zones dont une permettant l'apprentissage des jeux tels que les voiturettes, petits vélos, draisiennes ...

En annexe, un plan de la crèche indiquant les différentes zones et la répartition des tâches dans celles-ci.

## D. HORAIRE D'OUVERTURE ET RÈGLEMENT DES CONGÉS

Les horaires d'ouverture s'entendent de 7 h du matin à 19h du soir du lundi au vendredi.

Ouvert toute l'année à l'exception des jours fériés légaux Luxembourgeois et d'une semaine entre Noël et Nouvel An. Cette semaine est fixée annuellement et annoncée aux parents en début d'année.

La crèche se réserve le droit de fermer un jour de pont si le nombre d'enfants est inférieur à 6 enfants pour la journée en question. Ce nombre est défini sur base d'un sondage effectué auprès des parents afin de déterminer le taux d'absentéisme du jour.

La nouvelle réforme contraint la crèche à réviser son mode de fonctionnement à cet égard afin de rentrer dans le cadre de la nouvelle loi. Les jours et heures d'ouvertures de la crèche pourront être appelées à être modifiées.

## E. NOMBRE DE STRUCTURES

Au 25 septembre 2017, nous comptons 2 structures. En effet, c'est en octobre 2015 que la crèche Le Temps d'un Rêve sàrl sise au 11, rue klengliller L-8239 Mamer a été absorbée momentanément par la crèche Le Temps d'un Rêve II sise au 5, rue de l'industrie L-8399 Windhof. La création et construction d'un nouveau bâtiment à Noerdange permettra de dissocier, dans le courant de l'année 2018, les 2 structures actuelles.

## F. PERSONNEL ET DOMAINE D'ACTIVITÉ

La structure est composée de 4 éducatrices graduées, 3 puéricultrices, de 2 institutrices maternelle, d'une accueillante d'enfant autonome, de 3 assistantes puéricultrice/éducatrice, et d'une femme à charge/cuisinière.

3 d'entre elles se distinguent par leur fonction, à savoir :

## LA DIRECTION GÉNÉRALE

**Gilles Tiphanie** : Signataire en parts majoritaires et puéricultrice. Elle est à charge de la décision finale de tout projet, d'organisation de réunions si nécessité, de la mise en place de réglementation. Du décompte auprès des Chèques-services accueil.

**Ravanelli Merryl** : Gestionnaire administrative et assistante éducatrice/puéricultrice. Parts minoritaires et travailleur désigné à la sécurité du personnel et du bâtiment.

La gestionnaire administrative s'occupe de la relation clientèle/communication, de l'image de la structure, de la relation avec la fiduciaire externe, du suivi administratif des mises en place par la direction, d'établissement de fiches techniques, etc...

## I. LA DIRECTRICE DU SITE

**Collignon Pauline** : Chargée des décomptes et de la responsabilité de Windhof. Elle est la clé de communication entre le personnel et la Direction quand celle-ci est absente. Elle s'occupe également du décompte auprès des chèques-services, du suivi et respect des horaires par le personnel et par les enfants.

Toutes les 3 sont chargées de faire les visites aux futurs parents, répondre aux questions d'organisation et de rendre des comptes aux organismes agréés.

---

### A) EDUCATRICE GRADUÉE

Au nombre de 4, la structure compte 1 temps plein pour 3 temps partiels à 30h, respectivement, 32h/semaines.

Son rôle est d'encadrer, sécuriser et favoriser un environnement stimulant pour les enfants. Par l'utilisation et l'application de diverses méthodes d'apprentissage.

Elle développe l'enfant au sein de son environnement, gère les conflits, assure la communication des membres de l'équipe.

---

## B) PUÉRICULTRICE

Le rôle de la puéricultrice est plus un rôle d'accompagnement enfants/parents, mais aussi un rôle de soin et de conseil pour les jeunes parents. Elle s'occupe de la mise en place de la période d'adaptation qui est cruciale pour les parents, car c'est un moment difficile. La séparation est proche, il faut les rassurer sur notre mode opératoire et sur le nouvel environnement que leur enfant va intégrer.

---

## C) INSTITUTRICE MATERNELLE

L'institutrice maternelle a un rôle d'apprentissage. C'est elle qui va développer le savoir et la connaissance chez les enfants. C'est elle qui sera le pivot entre notre structure d'accueil et le passage vers la scolarisation. Bien que le langage soit développé par chacune des entités de notre structure, c'est l'institutrice maternelle qui l'enrichit dans les langues adéquates.

---

## D) L'ACCUEILLANTE D'ENFANT AUTONOME ET LES ASSISTANTES ÉDUCATRICES/PUÉRICULTRICES

Ces dernières, comme leur nom l'indique, assistent le personnel qualifié et apportent leur soutien dans l'évolution de chaque enfant. L'intérêt de la fonction d'assistantat, permet la modularité et la flexibilité. Elles évoluent dans chaque groupe et sont polyvalentes. Elles permettent donc d'accompagner les enfants dans toutes les phases qu'ils traversent dans notre structure et de créer un lien, un fil conducteur entre chaque phase de développement de l'enfant.

---

## E) LA CUISINIÈRE/FEMME À CHARGE

La cuisinière a la charge des repas dans leur intégralité. Elle conçoit les repas équilibrés sur base, notamment des formations suivies afin d'assurer la bonne répartition des aliments tout au long de la journée. Elle prévoit les listes de courses en adéquation avec ce qu'elle va préparer tous les jours. Elle se charge du fournisseur, en l'occurrence, et entre autres pour les produits frais, « La Provençale ». Elle assure une hygiène parfaite au sein de sa cuisine et est pleinement consciente des règles applicables en la matière. Elle indique au personnel les petits déjeuners, les goûters à présenter aux enfants, elle prépare les repas de midi et tient à jour sa cuisine.

Son rôle de femme à charge s'effectue à des moments clés de la journée qui sont en dehors de moments de repas. Elle a pour mission la propreté et l'hygiène du bâtiment, du matériel et des alentours. C'est à elle qu'incombe la lourde tâche de rappeler régulièrement les règles d'hygiène au personnel et les évolutions en la matière.

## G. ORGANISATION DE LA JOURNÉE

**« Les nourrissons, les jeunes enfants et les enfants d'âge préscolaire ne devraient pas faire des activités sédentaires ou rester inactifs plus d'une heure à la fois, sauf pour dormir. »**

(extrait Série Art d'être parents -Avril 2011)

L'organisation de la journée est répartie en plusieurs « moments » propres à chaque condition de la structure. En effet, une période d'accueil ne se gère pas comme une période de jeux, ni de repas et encore moins de repos. La crèche doit également tenir compte des groupes établis au sein de la structure. Afin de bien différencier nos groupes, nous leur avons donné un nom. C'est ce même nom qui sera utilisé dans tout le présent document. « Les chenilles » sont les bébés de 0 à 24 mois, « Les coccinelles » sont les enfants qui passent du groupe des chenilles vers le groupe des grands mais dont les compétences sont encore limitées, « les tortues » sont les enfants en phase de découvrir la motricité fine et le développement physique et intellectuel adapté à leur âge. Enfin, « les hiboux ». Certains auront déjà intégré le précoce, d'autre pas, mais dont les activités et le développement tendent plus vers le scolaire.

Le descriptif qui suit est général et à titre de modèle de base. Il va de soi que les activités proposées sont fonction des saisons et que le langage utilisé n'est pas mentionné dans le descriptif. Nous y reviendrons plus tard et de manière plus approfondie dans la partie « pédagogique » du présent concept. Les aspects émotionnels et sécuritaires sont laissés volontairement de côté pour faire



état d'une « marche à suivre standardisée » sur laquelle nous pouvons nous poser au cours des journées. Il s'agit là d'un fil conducteur général. Les journées se suivent mais ne se ressemblent pas.

En clair, l'établissement des « moments » s'étalent dans la plage horaire de 7 h à 19h et concrètement se décompose comme suit<sup>4</sup> :

7h : Deux membres du personnel sont déjà présents et auront pris connaissance de la journée précédente ou autre particularité à venir par le biais d'un carnet de communication tenu à jour. Ce carnet est propre à chaque groupe et permet d'y consigner toutes les informations importantes afin d'accueillir le mieux possible les enfants. Il permet d'éviter les « on ne sait pas ... », « on n'est pas au courant » et de d'accueillir les parents et de connaître l'enfant de manière individuelle. Une tenue à jour claire et rigoureuse de ce carnet est indispensable pour le fonctionnement de la crèche.

7h30 – 8h : D'autres membres du personnel arrivent en renfort et procèdent également à la lecture de ce carnet avant de commencer la journée. Les couches sont vérifiées et changées si nécessaire, les biberons des plus petits sont donnés. Dès 8h, les groupes sont séparés et « les coccinelles » restent dans leur salle tandis que les plus grands rejoignent leurs espaces. Il s'agit dans un premier temps de la salle de jeux libres afin d'accueillir les prochains arrivants.

8h15-9h : Les grands s'installent à table avec l'aide des membres du personnel. Le petit déjeuner ne fait pas état de self-service, contrairement au déjeuner. Par contre, un enfant par jour est désigné pour la distribution des bols, bavoirs, couverts, etc...

Pour « les coccinelles », certains seront déjà couchés, d'autres prendront biberons ou petit déjeuner. Préparation du petit déjeuner par notre cuisinière. Lavage et stérilisation si nécessaire des biberons déjà utilisés du matin par le personnel et tout au long de la journée.

9h-10h30 : Quel que soit le groupe, les activités tant intellectuelles que physique sont importantes. Les membres du personnel procèdent donc à la mise en place d'activités structurées avec ou sans l'aide des enfants. Pour ce faire, ils séparent les « coccinelles », « hiboux » et « tortues ». A la fin des activités, les 3 groupes apprennent à ranger le matériel utilisé aux endroits prévus.

Pour ce qui est de nos petites « chenilles », leurs rythmes étant respectés, les activités sont réalisées tout au long de la journée, mais sur de courtes périodes, le tout étant entrecoupé de changes, de périodes de câlins et de siestes. Car les

---

<sup>4</sup> Les chenilles ayant des âges et rythmes différents, nous tenterons de les introduire au mieux dans le schéma d'une journée type.

plus petits se lassent vite et sont curieux de tout. Textures, motricité, couleurs et sons, tout est mis en œuvre pour leur éveil.

10h30 : Chacun son tour, les 3 groupes des grands passent à la salle de bain. Il est l'heure de vérifier les couches pour ceux qui en portent encore et/ou passer à l'apprentissage de la propreté<sup>5</sup>. Les enfants s'étant adonnés à diverses activités, un lavage des mains minutieux et l'apprentissage de celui-ci est mis en place avant le repas.

Certaines activités demandent moins de personnel actif. C'est à ce moment-là que ces derniers s'adonnent à la réflexion de nouvelles activités ou à la finition de certains bricolages.

11h-12h : Les petites « chenilles » sont installées dans leurs chaises hautes, pour les enfants qui ne sont pas à la sieste à ce moment-là.

Les 3 autres groupes rejoignent leurs tables respectives. Le personnel installe les « coccinelles » dans les chaises spécialisées et l'un des membres sert le repas à chacun pendant que l'autre surveille.

Les 2 autres groupes se lèvent dans l'ordre et apprennent à prendre leurs assiettes, bavoirs, couverts et à se servir du repas qui leur est proposé ; Le tout sous la surveillance du personnel éducatif, mais également de la cuisinière qui veille à ce que chacun ait en suffisance dans son assiette.

Après le dessert, les petites bouches et les petites mains sont à nouveau nettoyées et contrôlées. Les dents sont brossées avec l'aide du personnel afin d'assurer un bon geste de base aux enfants.

12h-14h : C'est l'heure de la sieste pour les 3 groupes de grands. Les lits nominatifs ont été installés et leurs doudous sont disposés sur les lits. Ils prennent place dans le calme et une histoire leur est comté ou une musique leur est jouée pour les apaiser. Deux membres du personnel restent surveiller la sieste jusqu'à ce que, ordre et calme règne dans la salle de repos. L'un des membres peut ainsi s'éclipser et s'adonner à la recherche ou mise en place d'une activité future.

C'est aussi la période des pauses pour le personnel. Qui s'effectue à tour de rôle.

14h-15h : C'est une phase de réveil en douceur, vérification des couches pour certains, mise sur les toilettes pour les autres. Dans le calme, ils intègrent la salle de jeu libres, le temps que tous les enfants soient levés.

---

<sup>5</sup> Bien que l'apprentissage de la propreté soit plus complexe, nous l'avons mentionnée à ce stade pour y faire référence.

15h : Les enfants passent une nouvelle fois à leurs tables respectives afin de profiter du goûter. Certaines fois, ce moment est jour de fête, car c'est à ce moment-là que sera servi le gâteau d'anniversaire de certains enfants. Les autres jours, il peut s'agir de fruits, tartines, céréales, etc... en fonction des indications de la cuisinière et afin de respecter l'alimentation variée et équilibrée tout au long de la journée.

15h30-17h : Les jeux dirigés reprennent. D'autres compétences sont développées. S'il est vrai que le matin, les activités intellectuelles sont souvent plus mises en avant, l'après-midi est plus adéquat à l'activité physique. Psychomotricité, danse, gestuel, mais aussi plus basées sur le développement moteur et créatif comme les cubes à emboîter, les jeux de rôles, etc. Le personnel varie les plaisirs du jeu et est attentif à l'état de son groupe en fonction du temps, des saisons etc...

17h-18h : Les groupes se rassemblent tout doucement en fonction des enfants qui quittent la structure et de ce fait, le jeu libre chez les 3 groupes de grands est de rigueur. Cette fois, l'enfant choisit son jeu en fonction de son envie, de son état d'esprit, de son imagination. Le personnel vérifie une fois encore la propreté de chaque enfant. Propose une petite collation aux enfants.

18h-19h : Certains enfants seront déjà repartis à la maison. Il ne restera alors plus qu'un petit groupe qui sera réuni dans la même salle en attendant leurs parents.

Le personnel, après avoir vérifié que tous les enfants sont partis, l'ordre, les fenêtres, les lumières et tous les appareils électriques, active l'alarme et quitte le bâtiment en fermant à clés.

Il est évident que le compte rendu de la journée figure au programme, mais chaque parent ayant le loisir de récupérer son enfant au cours de la journée, il est difficile d'établir une chronologie exacte. Afin que le compte rendu de la journée soit bien restitué aux parents, le personnel dispose, en plus du carnet de la journée, d'une fiche simplifiée permettant de mentionner les moments/faits clés de chaque enfant.

Tout autre indication en cours de journée ou petit oubli du soir sera quant à lui envoyé via l'application Viber sur un groupe reprenant tout le personnel. Chaque membre du personnel est tenu de contrôler cette application. La direction y attire une attention particulière car de la bonne communication dépend notre fonctionnement, l'évolution des enfants et notre image.

## H. INFORMATION SUR LES REPAS

Le besoin de s'alimenter commence par le sein de maman ou le biberon dans un premier temps et évolue très vite par la découverte des aliments. L'introduction des aliments se fait en fonction des âges. La crèche prend soin d'accompagner les parents dans cette étape afin de s'accorder avec la découverte de bébé et le plaisir de maman ou papa à fait découvrir les premiers aliments à la maison. Dans ce but, nous demandons aux parents des plus petits de tenir à jour une liste des aliments qu'ils ont déjà proposés à la maison afin que nous puissions continuer dans ce sens.

La structure dispose d'une cuisinière ayant suivi les formations HACCP perfectionnement affligé d'un diplôme en conséquence et d'une formation en Alimentation saine pour les structures d'accueil pour enfants.

La cuisinière a un rôle important au sein de la structure puisqu'elle est en charge d'établir les repas à la semaine et de faire le suivi de ses stocks, de passer les commandes avec nos fournisseurs externes. A tout cela, elle ajoute un rôle d'écoute et de rigueur.

En effet, notre établissement tient compte non seulement des allergies déclarées mais également des contraintes religieuses telles que les régimes sans porc, sans bœuf etc...

Les produits frais et de qualité nous sont fournis tous les lundis matin pour la semaine et en provenance directe de « La Provençale<sup>6</sup> ». Tous les jours ils sont cuisinés avec soins en tenant compte des contraintes individuelles de chacun et de chaque groupe.

Les repas équilibrés proposés pour les plus grands se décomposent en 4 phases : Le petit déjeuner, le déjeuner, le goûter et la collation.

Les repas du groupe des « chenilles » est nominatif. Chaque enfant a sa propre assiette et il est de vigueur de retenir compte de l'aspect mixé, peu mixé ou non de chaque enfant, des aliments introduits et des spécificités de chacun en matière d'alimentation.

Il en va de même pour les panades qui sont préparées au jour le jour avec des produits frais et de saison.

---

<sup>6</sup> [La Provençale zone industrielle Grasbësch L-3370 Leudelage](#)

Les repas préparés pour les plus grands se présentent sous une autre forme. Ils laissent le loisir à l'enfant de choisir un aliment plutôt qu'un autre mais il va de soi que notre cuisinière use de tous ces atouts pour faire découvrir d'autres goûts à certains enfants plus réticents. Bien que le groupe des « coccinelles » soit servi à table, nous testons le fait que les deux autres groupes puissent se servir eux-mêmes. Sous la surveillance bienveillante du personnel et de la cuisinière.

Un équilibre journalier est respecté et le menu est affiché tous les jours dans le hall d'entrée afin que chaque parent puisse le découvrir à sa guise.

Etant donné que les « chenilles » sont le plus souvent encore au stade de découverte gustative, leurs menus quant à eux varient en fonction de chaque enfant.

Le compte rendu de ce que chaque enfant a mangé est repris sur les fiches internes propre à notre structure. Cela permet une vision claire de ce que le personnel doit restituer oralement aux parents.

Le groupe des « chenilles » propose un « cahier de communication » suivi ou non par les parents. Le personnel y consigne les activités, les tétées, les repas et bien d'autres informations sur l'enfant. Si toutefois les parents n'adhèrent pas au cahier de communication, le compte rendu sera réalisé oralement.

Etant donné que l'eau est la seule boisson autorisée en dehors du lait maternel ou maternisé, elle est proposée tout au long de la journée aux enfants et en suffisance. Elle ne fait donc pas l'objet d'un compte rendu spécifique. En revanche si un enfant devait refuser systématiquement et anormalement de boire ou l'inverse, le personnel a à charge de le mentionner aux parents.

## I. RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR

La crèche attire l'attention sur le fait que le règlement d'ordre intérieur en vigueur sera obsolète à dater du 2 octobre 2017, date de mise en application de la nouvelle réglementation. Les séances d'informations et concertation avec les organismes concernés permettront d'établir un nouveau règlement en bonne et due forme. La direction s'attèlera à cette tâche au plus vite dans le but également de prévenir les parents en temps et heures.

---

## A) COPIE DU RÈGLEMENT ACTUEL

*« Chaque enfant doit pouvoir s'épanouir harmonieusement dans un cadre dont les dimensions humaines restent préservées »*

### *1. Présentation de la crèche*

*Les enfants sont accueillis dès la naissance et jusqu'à 4 ans dans une structure spécifiquement adaptée à leurs besoins.*

*Outre le fait que nos crèches se veulent familiales, conviviales, pédagogiques et ludiques, nous proposons des services supplémentaires tels que les navettes scolaires pour les enfants au précoce et préscolaire en dessous de 5 ans.*

*Nous proposons également des excursions variées et créatives, des pique-niques, etc...*

*Conçue pour le plus grand plaisir de vos bambins, au cœur d'un petit village rural et en même temps sur l'axe menant à Mersch et son « autoroute du Nord »*

*Les + :*

*Horaires 7h - 19 h*

*Très belle situation*

*Proximité des grands axes routiers*

*Superbe jardin et aire de jeux pour véhicules à roues*

*Repas préparés sur base de produits frais*

*Navette scolaire pour les enfants du précoce*

## 2. Les Repas

### a. Les bébés

*Le Lait maternel ou non sera fourni par les parents ainsi qu'un biberon de lait et au besoin, un biberon d'eau qui resteront à la crèche.*

*Le Lait maternel devra être amené en pochette spécialement conçue à cet effet et être dûment complété par le parent (date et heure). Il devra avoir été transporté dans un sac réfrigérant.*

*Le lait en poudre sera fermé hermétiquement et s'il a été ouvert avant l'arrivée à la crèche, la date d'ouverture devra figurer sur la boîte. (La conservation étant généralement de 1 mois après ouverture)*

*Il va de soi que tant que l'enfant n'a pas entamé de repas à la crèche, ce dernier ne sera pas facturé.*

*Dès le premier repas, la facturation commencera.*

*Tous les produits étant frais, nous demandons aux parents de nous avertir de l'introduction et du type d'aliment au moins 1 semaine à l'avance.*

*Les menus étant souvent différents d'un enfant à l'autre pour la catégorie d'âge de 0 à 2 ans, nous vous informons quotidiennement de ce dernier.*

### b. Les grands

*Les repas sont réalisés chaque jour à partir de produits frais. Bien que ne bénéficiant pas de la charte « Bio », nous essayons dans la mesure du possible d'en pourvoir notre alimentation. Les menus, pensés dans le respect de la variété et de l'équilibre alimentaire, sont établis pour la semaine et affichés dans le hall d'entrée à l'emplacement prévu à cet effet.*

*Les repas sont répartis en 4 périodes.*

*Le petit déjeuner de 8h à 9h*

*Le déjeuner : vers 11 h repas complet, entrée ou potage, plat principale et dessert (laitage ou fruit)*

*Le goûter à 15 h*

*La collation à 17 h (souvent un fruit)*

*Le déjeuner et la collation seront pris en charge par votre adhésion aux chèques services accueil avec une participation de 2€ maximum en fonction de votre contrat et de manière indissociable.*

*Attention, nous vous avisons que nous ne servons pas de repas en provenance de l'extérieur autre que ceux de nos fournisseurs.*

### *3. Les horaires*

*La crèche accueille les enfants du lundi au vendredi de 7 h à 19 h, horaire dit « normal » d'ouverture.*

*Tout dépassement sera facturé à raison de 30h / demi-heure de dépassement.*

*La crèche est ouverte toute l'année sauf Jours fériés Luxembourgeois et sera également fermée 1 semaine entre Noël et Nouvel an. (Fixé annuellement).*

### *4. Les formules*

*Outre une flexibilité d'ouverture, nous vous proposons également plusieurs formules allant de 1 jour (12h max.) au Temps plein (5 jours 60h/semaine). Nous vous proposons également un service de navette (voir conditions au point 5. du présent règlement)*

*Formule jour 6h (uniquement temporaire max 1 mois)*

*Formule 1 jour 12 h*

*Formule 2 jours 24h*

*Formule mi-temps 30h*

*Formule 3 jours 36h*



*Formule 4 jours 48h*

*Formule Temps-plein 60h*

*Formule « école » et navettes minimum 30h (A définir lors de la signature du contrat)*

*Autre formule possible sur demande.*

#### *5. La navette*

*Nous possédons un véhicule adapté et spécialement équipés pour le transport d'enfants.*

*Le déroulement pour les enfants qui fréquentent l'école précoce et préscolaire est le suivant :*

*Les parents emmènent leurs enfants à l'école le matin. (sauf pour les contrats qui commencent entre 5 et 7h du matin et suivant disponibilité)*

*A 11h25, nous allons les chercher et ils prennent le repas de midi avec nous et s'intègrent au groupe de leur âge pour le reste de la journée.*

*Nous assurons la garde des enfants scolarisés tout au long de l'année ainsi que pendant les congés et vacances scolaires. Ils participent ainsi aux différentes activités proposées telles que les excursions, les fêtes d'anniversaires, les sorties pédagogiques, etc...*

*Attention, quel que soit l'utilisation de la navette, Aucune nourriture n'y sera admise.*

#### *6. L'inscription*

*L'inscription de l'enfant ne sera effective que lorsque nous aurons en notre possession :*

*Le présent document signé*

*Le contrat dument complété et signé*

*La copie du carnet de vaccination (le jour de la lere adaptation)*

*La copie de votre carte chèque service accueil et la copie du contrat y afférent.*

## 7. La présence de l'enfant

L'arrivée à la crèche de l'enfant passe par une période dite « d'adaptation ». Cette période sera établie avec le personnel en charge de l'enfant afin de déterminer, en fonction de l'âge et des facilités ou non de l'enfant à s'intégrer. Cette période fait partie intégrante du contrat et est entièrement gratuite. A l'issue des 3 jours dit « d'adaptation », la facturation commencera.

Il est impératif qu'avant cette période, le point 6. du présent document devra être complet !

> 2 semaines avant la date effective d'entrée de votre enfant nous vous demandons de nous contacter afin de fixer la première date d'adaptation.

Généralement, l'enfant vient 1 heure avec l'un des parents dans le but de se familiariser avec son nouvel environnement. Lors de cette période, le personnel s'informerait des habitudes de l'enfant et informera le parent sur le déroulement de la journée type dans le groupe. La 2<sup>ème</sup> adaptation consiste à ce que l'enfant passe 1 h sans le parent. Ce dernier devant rester joignable à tout moment. Cette période permet au personnel d'être face aux interrogations légitimes face à l'enfant inconnu et à l'enfant d'interagir directement sans le cocon familial. La 3<sup>e</sup> et dernière phase consiste en une Journée (ou ½ journée en fonction du forfait souscrit) en mode « réel ». Soit biberon, sieste, repas etc... en fonction de l'âge de l'enfant. Pour cette dernière phase, le parent devra également rester joignable.

Nous attirons une attention toute particulière au fait que les enfants doivent arriver changés et propres à la crèche. Nous n'effectuons les changements de vêtements que lorsqu'ils se sont souillés à la crèche.

Selon l'âge ils auront pris Leur biberon (ou tétée) à /a maison.

## 8. Les absences de l'enfant

Dans le but d'une bonne gestion du planning et de la préparation des activités, il est demandé aux parents de prévenir au plus tard avant 9h du matin tout retard ou absence de l'enfant. Que ce soit pour maladie ou congés.

Seuls les repas pour les absences prévenues à temps ne seront pas facturés !

## *Période de congés*

*Il est demandé aux parents de nous aviser de leurs congés lorsque ces derniers sont pris lors de période de congés scolaires ou de pont suite à un jour férié et ce au plus tard le 15 du mois précédant le mois de congés.*

*Notre personnel demandera également les enfants qui ne seront pas présents lors des ponts engendrés par les jours fériés, Bien que la crèche soit ouverte pour toute enfant présent.*

*L'absence de l'enfant ne donnant pas droit à une réduction tarifaire forfaitaire, mais la crèche ne facturera aucun repas durant ces périodes si cette dernière est prévenue dans les temps.*

## *9. Les maladies de l'enfant*

*En vue de préserver la santé des autres enfants, l'enfant malade ne sera pas accepté à la crèche !*

*Par maladie contagieuses, nous entendons notamment : herpes, varicelle, scarlatine, conjonctivite, gastro entérite, poux, etc....cette liste est évidemment non exhaustive et ne sert qu'à titre d'exemple. En cas de suspicion d'une maladie, la crèche se réserve le droit de refuser l'enfant jusqu'à présentation du certificat du médecin faisant état que l'enfant peut effectivement fréquenter la crèche sans risques, ni pour lui, ni pour les autres.*

*La crèche n'est nullement autorisée à donner des médicaments aux enfants si ces derniers ne sont pas pourvus d'un certificat médical dûment complété avec le nom de l'enfant, la date de délivrance, les prises exactes (moment de la journée et quantité) et la durée. Le tout devant être lisible.*

*Il va de soi qu'avec une telle ordonnance, au retour de l'enfant, le parent fournira au personnel en charge un papier du médecin comme quoi l'enfant n'est nullement contagieux pour les autres enfants et qu'il peut fréquenter la crèche en toute liberté en d'autres termes, un certificat médical.*

Tout médicament de type « homéopathique » fera l'objet d'une autorisation préalablement signée par les soins du parent attestant qu'il a déjà été utilisé sur l'enfant à la maison en « bon père de famille ». (Document à disposition dans nos locaux)

Tout doute de la part du personnel concernant un médicament ne sera pas administré.

La crèche possède des suppositoires de type « perdolan ».

Si l'enfant, lors de sa journée à la crèche, monte à une température dépassant les 39 °C, le premier réflexe sera de téléphoner aux parents et dans le cas où aucun des 2 n'est joignable immédiatement, la personne en charge de l'enfant se réserve le droit de lui administrer un suppositoire (suivant son poids). Afin d'éviter tout risque de convulsion.

Veillez noter que si vous ne souhaitez pas que nous utilisions le Perdolan, vous êtes tenu de nous fournir votre propre médicament « type Nurofen » adapté à l'âge de votre enfant.

Nous attirons votre attention sur le fait de nous prévenir de la prise de médicament de l'enfant avant son arrivée à la crèche afin que nous conservions de bons réflexes en cas de montée de température.

Pour toute autre raison, la crèche se réserve aussi le droit de contacter une ambulance si toutefois elle le jugeait nécessaire. Attention, nous ne serons pas toujours en mesure de suivre l'enfant dans l'ambulance et de laisser le groupe présent en sous-effectif de par ce fait.

## 10. Les tarifs

La tarification des différentes formules de garde est fixée par communication écrite et remise en annexe du présent règlement. Cette tarification est fixée sur base mensuelle et sujette à modification pour raison par ex. d'indexation. Aucune réduction du présent tarif ne sera acceptée lors des périodes de « non-accueil » en dehors des repas (vacances de l'enfant, jours fériés, congé annuel de la crèche entre Noël et Nouvel An, etc...) Vous avez à tout moment le loisir de vous informer du tarif en vigueur.

Toute heure supplémentaire à la formule initialement choisie donnera lieu au paiement d'une majoration :

Egale au forfait supplémentaire la (les) semaine(s) concernées pour un contrat à temps partiel

*Un supplément de 306 par 1/2heure de dépassement avant ou après les 12h autorisées de présence de l'enfant et ce à charge entièrement des parents. (fiche de présence faisant foi)*

*Les parents ayant choisi un mode de garde sont tenu de respecter l'horaire, sauf mention contraire de la direction pour raison d'organisation interne par exemple.*

### *11. Les factures*

*Les factures sont, depuis le 1<sup>er</sup> mars 2009, entièrement éditées et gérées par la cellule des Chèques-services accueil des Ententes et Foyers de jour.*

*Le renouvellement vous sera communiqué via votre facturation et il vous incombera de faire le nécessaire sans quoi la facturation s'établira au plein tarif.*

*Lien utile pour l'adhésion : <https://www.accueilenfant.lu/demarches-a-effectuer>*

*Extrait du site :*

#### *Démarches à effectuer*

*Les parents résidents au Grand-Duché de Luxembourg qui désirent que leur enfant bénéficie du Chèque-service accueil » doivent se présenter à l'Administration communale du lieu de leur résidence.*

*Les travailleurs européens au Grand-Duché de Luxembourg non-résidents qui désirent que leur enfant bénéficie du Chèque-service Accueil doivent se présenter au guichet de la Caisse pour l'avenir des enfants (anciennement : Caisse nationale des prestations familiales). L'adhésion est gratuite et peut s'effectuer tout au long de l'année.*

*Pour faciliter l'adhésion, les parents sont priés de se munir des pièces suivantes.*

*Le numéro de matricule de l'enfant*

*Justificatif du rang de l'enfant*

*Sur décision des parents : pièce(s) justificative(s) documentant le revenu actuel du ménage*

*Pour toute autre information concernant les chèques services accueil, nous vous invitons à vous rendre sur <https://www.accueilenfant.lu>*

### *12. Les prestations*

*Toutes les prestations mentionnées sous ce chapitre font partie intégrante de notre forfait.*

*Tous les jours, nous le personnel présent vous informe des activités, repas et autre particularité sur la journée de votre enfant. Chez les plus petits, nous proposons un carnet de communication auquel vous pouvez ou non adhérer. Quoi qu'il en soit, nous tenons à vous faire participer au mieux de nos possibilités à leur journée Sans vous.*

*Nous possédons un compte Facebook que nous alimentons régulièrement avec des photos. Nous avons également l'application VIBER (à utiliser avec parcimonie) afin de communiquer chez les plus petits ou de pouvoir rassurer papa et maman lors de nouveaux arrivés. Ou la nouvelle appli mobile avec compte privé ??*

*Les soins :*

*La crèche fournit les couches de type « pampers » ou équivalent adapté à l'âge des enfants à l'exception des couches « pull up's » qui seront à fournir par les parents s'ils le jugent nécessaire, Nous réalisons les changes avec les lingettes et/ou gants de toilettes avec savon doux adapté, en fonction des besoins. Tout autre type de change spécifique est autorisé sous réserve que les parents nous les fournissent et sous réserve d'acceptation de la direction. Attention toutefois, les couches lavables ne seront pas autorisées afin de préserver l'hygiène au sein de notre établissement.*

*Une crème de change de type « Nivea » ou équivalent en cas de rougeurs sur les fesses. Si toutefois, il s'agissait de rougeur plus importante, nous demandons aux parents d'amener leur propre crème que nous garderons au sein de la crèche et sur laquelle figurera le nom de l'enfant.*

*La crèche utilise également une eau nettoyante adaptée pour le petit visage de bébé.*

*Les activités*

*Tout au long de leur séjour parmi nous, votre enfant participera à diverses activités ludique et éducative telle que la peinture, le coloriage, la reconnaissance de texture et formes, l'apprentissage de la langue, la musique, le bricolage, etc... Nous nous efforçons au mieux de ne pas tacher les vêtements, que ce soit avec les activités ou les repas. Ils portent donc tabliers ou bavoirs. Nous vous demandons donc, en cas d'incident, de ne pas nous en tenir rigueur.*

*Les sorties*

*Nous estimons que les enfants ont besoin de prendre l'air et dès que le temps le permet, nous sortons. Que ce soit sur la terrasse ou dans le jardin, nous profitons de la météo. Nous les équipons, pour les plus grands, de gilets de sécurité, et pour les plus petits, dans les poussettes et partons à l'aventure afin de leur faire respirer le bon air extérieur.*

*Nous partons du principe que tous les enfants sortent en promenade ou à l'extérieur quand il faut toutes les éducatrices pour la sortie.*

*Il nous arrivera de vous demander des tenues de saisons adaptées (combi ski ou casquette et maillots par exemple) afin de varier les plaisirs à chaque saison.*

#### *Les excursions*

*Nous organisons également des petites excursions de type « visite à la ferme », picnic au parc, sortie éducative ou ludique à l'extérieur de la crèche. Pour ce faire nous prévoyons le moyen de transport qui le plus souvent est la navette à disposition. Quelle que soit la sortie, l'information sur cette dernière figurera dans le hall d'entrée.*

*Si toutefois, votre enfant, de par son forfait, ne devait pas être présent à cette activité, mais que vous souhaitez quand même l'y inscrire, il vous incombe de nous en parler. Nous pourrions éventuellement trouver un arrangement en fonction évidemment du nombre d'inscrits.*

*Avis contraire : Nous vous fournirons un papier mentionnant la sortie, la date et l'équipement. Si toutefois vous ne désirez pas que votre enfant y participe, merci de le mentionner. Si nous ne recevons pas le papier dûment complété dans les temps, il ne participera pas à l'activité.*

### *13. Le site et les images*

#### *Les réseaux sociaux*

*La crèche dispose d'un site internet, de connections aux réseaux sociaux actuels tels que Facebook. Dans ce sens, seules les photographies soumises à autorisation de la part des représentants légaux sont diffusées sur ces moyens de communications.*

*Les enfants non autorisés seront masqués. Veuillez noter que la crèche ne fournira pas la photographie de votre enfant si un enfant non autorisé y apparaît sauf autorisation préalable du représentant légal de l'enfant en question.*

#### *L'accès parents*

*La crèche a également mis en place un « accès parents » dont le mot de passe vous sera communiqué à l'entrée en vigueur du présent contrat. Veuillez noter qu'en signant le contrat, vous vous engagez à consulter ces photographies en « bon père de famille ». Toute diffusion sur les réseaux sociaux d'une photographie où un autre enfant que le vôtre apparaît est strictement interdite et sera passible de poursuite, sauf mention contraire écrite des tuteurs légaux concernés.*

#### *14. Le code*

##### *Les vêtements*

*Bien que notre personnel reste attentif aux affaires personnelles de chacun, nous vous saurions gré de bien vouloir indiquer le nom ou les initiales, ou tout autre signe distinctif reconnaissable sur les affaires de vos enfants. En effet, une inversion peut vite arriver et d'autant plus lorsque les enfants ont des vêtements similaires.*

##### *Les bijoux*

*En ce qui concerne les bijoux, nous apprécierions qu'aucun collier, ni bracelets ou tout autre bijou ne viennent à la crèche. Le tout pour des raisons de sécurité.*

*Pour des raisons de « coutumes croyances ou autres, certains enfants arrivent avec les oreilles déjà percées. Nous vous remercions de ne leur laissé que des boucles d'oreilles de type « perceuses*

##### *Les Jeux*

*La crèche possède ses propres jeux et jouets. Nous vous rendons attentif au fait qu'aucun Jeu ou Jouet en provenance de l'extérieur ne sera accepté.*



## *15. La réservation*

*Les parents ont la possibilité de réserver une place pour leur enfant et ce longtemps à l'avance. Pour ce faire, le contrat dispose d'une mention « pré-inscription » que les représentants pourront compléter afin de réserver leur place en crèche. Il est impératif qu'avant la date d'entrée en vigueur du contrat, c'est-à-dire avant même toute adaptation de l'enfant, le contrat devra être revu avec les informations concernant l'inscription à proprement parlé.*

*Afin que la réservation soit effective, nous invitons les parents à verser le montant de la caution qui s'élève à :*

*Pour les 3,5 ou 5 Jours d'inscription : 800 €bu 1/2Jour au mi-temps (2jours : 500€)*

*Sur le compte suivant :*

*Code BIC : BCEELULL Code IBAN : LU26 0019 7912 7077 4000*

*Mention obligatoire : Date entrée de l'enfant, nom et prénom*

*ATTENTION : ce compte est uniquement destiné à la caution. Le compte à créditer pour les factures vous sera mentionné sur les factures elles-mêmes.*

*Conditions particulières*

*Le montant de la réservation sera entièrement reversé aux parents ;*

*Si l'enfant a fréquenté la crèche : 2 mois après la sortie définitive de l'enfant de notre établissement*

*Si malheureusement l'enfant n'a pas survécu ou souffre d'un handicap dépassant nos compétences (certificat à l'appui)*

*Toute autre raison non autorisée par la direction ne donnera aucunement droit à un remboursement de caution.*

## *16. Les modifications de formule et départ définitif*

*Le départ définitif de l'enfant sera notifié à la crèche par lettre recommandée et ne sera effective que le 1<sup>er</sup> ou le 15 du mois en cours. Le préavis à compter de cette date sera de 2 mois. Durant cette période, la garde est maintenue ainsi que la tarification y afférent. Si toutefois les parents décidaient de retirer l'enfant durant la pé-*

riode des 2 mois de préavis, la tarification serait toujours d'application durant cette période.

En cas de modification de formule, un document est à votre disposition dans nos locaux « modification de formule ». Ce dernier est à compléter et devra faire état d'une acceptation de la part de la direction avant toute modification effective.

S'il s'agit d'une diminution de la formule, les 2 mois de préavis restent à respecter sauf mention contraire de la d Tarifs suivants mode de garde « Standard »

<i>Forfait</i>	<i>Nombre d'heures.</i>	<i>Tarif</i>
<i>Temps plein</i>	<i>60h</i>	<i>6€</i>
<i>4 jours</i>	<i>48h</i>	<i>6€</i>
<i>3 jours</i>	<i>36h</i>	<i>6€</i>
<i>Mi-temps</i>	<i>30h</i>	<i>6,25€</i>
<i>2 jours</i>		
<i>1 jour</i>	<i>12h</i>	<i>7€</i>
<i><sup>1</sup>/2 jour</i>	<i>6h</i>	<i>7€</i>

*Que les heures soient prestées ou non, votre forfait sera maintenu  
Tarif horaire à l'indice actuel en vigueur au 01.01.2017*

Forfait précoce	30h + navette	6,25€ + Prix fixe midi 1,5€/trajet
préscolaire	A définir sui- vant pres- ta-tions	6€
Vacances	60h	6€

---

## B) MODIFICATIONS IMMINENTES DANS LE PIPE

Les premières modifications majeures consistent à la suppression des formules de gardes proposées, à la mise en place de nouvelles réglementations en la matière et à l'annonce très probable de la dissociation des 4 repas proposés et activités faisant précédemment partie intégrante de nos forfaits. Une tarification horaire prendra place et sera avisée aux parents en temps et heure.

En ce qui concerne notre approche pédagogique, nous allons adhérer à une approche plus ciblée sur le langage, la communication luxembourgeoise. Bien que nous l'appliquions déjà journalièrement dans certaines activités, nous allons mettre l'accent sur ce point.

## J. COOPÉRATION AVEC LES PARENTS

Jusqu'à ce jour, la coopération avec les parents se limite à la présentation complète de notre structure au moment du premier contact. Le rendez-vous fixé permet ainsi aux parents désireux d'intégrer notre structure de découvrir ce que nous avons à offrir. La responsable fixe un rendez-vous également pour la période dite d'adaptation qui s'entend normalement sur 3 phases décrites dans notre règlement et peuvent se prolonger jusqu'à 1 semaine pour un parent inquiet ou un enfant plus sensible à l'intégration. Le personnel prend alors le relai et fournit des informations continues sur notre mode de fonctionnement, sur les activités, soins et particularités de la journée. Tout au long de l'année la communication est maître mot de notre principe fondamental de fonctionnement.

La crèche organise également depuis 2016, un spectacle de fin d'année avec les enfants et à ce titre, nous convions les parents à venir assister au spectacle de leurs enfants. Tous les enfants, sans exception font partie de ce spectacle. Ensuite, un buffet est à leur disposition pour clôturer la fin d'année et discuter avec les parents hors du cadre formel de notre structure.

## K. COOPÉRATION AVEC LES PARTENAIRES ÉDUCATIFS EXTERNES

Dans un contexte sans cesse en mouvement, il nous a été important de faire participer quelques intervenants externes. C'est pour cela que notre structure travaille depuis plusieurs années avec la Compagnie des 3 chardons, spécialiste des spectacles pour enfants de 2 à 8 ans.

La musique faisant partie intégrante de l'apprentissage aux yeux de notre structure, nous avons conclu un accord avec « Le Ateliers de Maylis », spécialisée dans la découverte de différents instruments et de diverses cultures aux enfants à travers ces mêmes instruments.

Le livre est également un instrument d'apprentissage, de communication et d'éveil important. Jusqu'ici, nous étions abonnés à l'école des loisirs, mais envisageons d'autres pistes afin de rentrer dans le cadre de l'apprentissage des langues.

# *PARTIE PÉDAGOGIQUE*

## PRÉAMBULE ET DÉFINITION DE L'ÉDUCATION NON-FORMELLE

**« Pour apprendre, il y a d'autres lieux que l'école. Les concepts de société de la connaissance et d'éducation tout au long de la vie démontrent qu'il est possible d'apprendre à tout moments, en tous lieux et à tout âge. A l'ère des nouvelles technologies et de l'échange permanent d'informations, les opportunités d'apprentissages n'ont de cesse de se multiplier. »**

En ce sens on distingue de l'éducation formelle, celle qui se déroule durant la période de scolarité obligatoire, l'éducation informelle et l'éducation non-formelle. Cette dernière est caractérisée par ceci qu'elle se déroule selon un processus établi, mais sans validation et en faisant prévaloir l'échange, l'initiative et l'égalité entre les participants.

L'éducation non-formelle offre donc l'opportunité de mieux se connaître et d'approfondir ses connaissances, compétences et aptitudes tout au long de sa vie.

Dans le cadre qui nous concerne, nous nous efforcerons de vous exposer notre méthode d'apprentissage non formelle pour les enfants de 0 à 4 ans dans un contexte pédagogique qui se veut plurilingue et sans cesse en évolution.

## L. TÂCHES DES SERVICES DE L'ÉDUCATION NON FORMELLE

Avant de définir les tâches du service de l'éducation non formelle au sein de notre structure, il nous semble opportun de décrire brièvement les bases de

notre principe de fonctionnement. En effet, c'est par l'identification des besoins<sup>7</sup> des enfants de 0 à 4 ans ainsi que des parents dans un contexte collectif que nous évoluons.

Nous sommes une crèche privée et à ce titre, nous avons choisi une image qui nous correspond pour évoluer dans une dimension familiale qui se veut rassurante et à la mesure des tout petits et des plus grands.

Les besoins primaires que nous mettons en avant au sein de notre structure se décomposent sous 9 rubriques : le besoin d'hygiène, d'alimentaire, de sécurité affective, de sécurité physique, d'activité physique, d'appartenance, d'autonomie et d'épanouissement. A tous ces besoins, viennent se greffer un élément essentiel de la communication : Le langage choisi pour communiquer.

Les tâches de notre service d'éducation non formelle sont donc multiples et se décomposent comme suit :

- Le respect du rythme : propre à chacun, ne jamais oublier qu'il est une personne dans un groupe.
- L'accompagnement de l'enfant dans la recherche de son autonomie : permettre et accompagner l'enfant afin qu'il fasse les choses par lui-même. Sa prise de conscience dans ses capacités, dans ses mouvements, ...
- L'apprentissage du langage oral : Dans un contexte en constante évolution et de multi-culturalité bien présente au Luxembourg, l'intégration passe également par ce langage. En effet, afin d'aider les enfants de toute nationalité à trouver leur place au sein de l'enseignement scolaire Luxembourgeois, il est évident qu'il doit se familiariser avec les langues du territoire. Pour ce faire, les 2 langues principales véhiculaires de notre structure sont le Français et le Luxembourgeois. Nous encourageons l'enfant à s'exprimer et exprimer sur ce qu'il ressent. « Comprendre et se faire comprendre »
- Favoriser le développement créatif de l'enfant : Toutes les activités dans le domaine artistique (pictural, musical, ...) permettent à l'enfant de faire différentes découvertes et de s'ouvrir sur le monde qui les entoure.
- L'apprentissage de la vie quotidienne : Change, repas, activités, temps de pause, arrivées à la crèche, départs constituent des moments clés de la vie en collectivité et un apprentissage tout aussi éducatif pour l'enfant. Il va se familiariser à la vie en société et à un rythme jusque-là encore inconnu pour lui. La relation avec des adultes, les situations de conflits, les émotions.

---

<sup>7</sup> Basé sur « Ce dont les enfants ont besoin : leurs sept besoins incontournables pour grandir, apprendre et s'épanouir » (2001), T.B. Brazelton en collaboration avec S.I. Greenspan, Stock et sur l'ouvrage de S.I Greenspan « The Child with Special Needs": Encouraging Intellectual and Emotional Growth with Serena Wieder.

- L'ouverture d'esprit sur les sciences et techniques : Faire découvrir aux enfants le monde qui les entoure et comment ça marche.
- La communication claire et ciblée avec les parents : En effet, même si nous évoluons dans une collectivité, chaque enfant est un individu à part entière et à ce titre, est analysé dans son individualisme.

Toutes ces tâches sont mises en place dans un environnement qui se veut familial, gai et chaleureux.

## M. MISE EN ŒUVRE DE L'ORIENTATION PÉDAGOGIQUE

### L'IMAGE DE L'ENFANT ET CONCEPT DE L'ÉDUCATION

Dans cette partie, nous revenons sur l'identification des besoins que nous avons faite et sur base de laquelle toute notre orientation pédagogique est tournée. Pour pouvoir mieux répondre aux besoins de ces chérubins nous devons développer la thématique des besoins sur lesquels toute notre approche pédagogique est tournée. En effet c'est en se basant sur de nombreux ouvrages comme ceux du Professeur de pédiatrie clinique de la faculté de Médecine de Harvard, T.B.Brazelton, le Professeur de pédiatrie et de Psychiatrie clinique de la faculté de Médecine Universitaire George Washington, ainsi que, le plus connu d'entre eux, Abraham Harold Maslow, Psychiatre spécialiste ayant déterminé, entre autre, les besoins sous forme de pyramide. Combiné à cela, le ressenti de l'équipe et un travail de groupe nous ont permis d'extraire à notre tour, 10 besoins à satisfaire détaillés ci-dessous.

---

### IDENTIFICATION DES BESOINS, PRINCIPE ET IMPLICATION

Pour bien comprendre notre processus, une description détaillée, mais claire, des besoins à satisfaire des enfants et des parents, la définition que nous en faisons au sein de notre structure en identifiant les enfants comme centre de toutes nos attentions et son intégrité en tant qu'individu, ainsi que les 6 champs d'actions en découlant sont nécessaires.

---

#### BESOIN D'HYGIÈNE



**Définition :** L'enfant a besoin de se sentir propre au quotidien et de vivre dans un environnement sain. Dans un contexte où il est amené à être régulièrement changé tout au long de la journée, que l'on effectue les soins du visage, mouchage de nez, lavage des mains et des dents, etc...

**Rôle du personnel éducatif :** Être attentif et disponible pour le groupe, mais aussi pour l'enfant en tant qu'individu. En effet, nous n'allons pas tous à la toilette en même temps. Pour les bébés, c'est le rôle de l'adulte de contrôler les enfants tout au long de la journée. Dès le stade de la propreté passé, étape que le personnel réalise en collaboration avec les parents, c'est l'enfant, lui-même qui est amené à s'adresser à l'adulte pour faire face à ce besoin.

D'autre part, l'application de la journée structurée entre aussi en ligne de compte pour définir des repères aux enfants lorsqu'il s'agit de se laver les mains avant les repas ou après les activités manuelles. Le personnel montre les bons gestes au groupe, puis à un enfant en particulier si ce dernier a plus de mal à intégrer le concept. Il en va de même pour le brossage des dents qui doit s'effectuer après les repas et être réalisé correctement.

**Champs d'actions mis en évidence :** « Mouvement, conscience corporelle et santé », « langue, communication et média », « valeur, participation et démocratie »

---

## BESOIN ALIMENTAIRE

**Définition :** L'enfant a besoin de faire plusieurs repas par jour pour emmagasiner l'énergie suffisante pour sa journée. Les quantités et produits seront adaptées aux âges, aux convictions religieuses et aux allergies.

**Rôle du personnel éducatif :** Veiller à respecter une alimentation équilibrée et que l'enfant puisse goûter à tout sans pour autant le forcer. L'enfant se sent respecté dans ses choix alimentaires, s'intègre à une structure de groupe, apprend à se débrouiller tout seul. En effet, si pour les plus petit, l'éveil des goûts se fait en constante collaboration avec les parents. Le personnel sollicite les parents à tester chez eux les premiers aliments avant de les communiquer à la structure. Pour les plus grands, le personnel est à l'écoute de l'enfant qui tente de manger seul et se servir de la cuillère dans un premier temps.

Lorsque les enfants changent de groupe et arrivent chez les plus grands, nous avons mentionnés plus tôt, le groupe des « coccinelles », l'enfant passe par d'une étape de chaise haute et repas à la demande à une étape plus structurée

permettant à ce dernier de trouver sa place au sein du groupe en se tenant à table « comme un grand ». A ce stade, ils sont encore trop petits pour se servir tout seul et c'est le personnel qui se charge de remplir les assiettes, de les informer sur le repas afin de leur faire prendre conscience de ce qu'ils mangent et de les accompagner à la bonne prise en mains des couverts et utilisation de ceux-ci.

Passé ce stade, le personnel, sous la surveillance de la cuisinière, adopte la méthode du « self-service contrôlé ». Il va de soi qu'un enfant appelé à se servir seul ne prendra pas systématiquement les légumes proposés et se contentera de remplir son assiette d'aliments qui lui font envie ou qu'il connaît déjà. Le rôle de l'éducateur et de la cuisinière est crucial à ce stade, car il s'agit de proposer aux enfants des aliments, sans les forcer, et d'arriver à les faire accepter des produits qu'ils auraient probablement refusé en temps normal. L'enfant, à ce stade, se sert « seul » et prend conscience de bien remplir son assiette de produits sains et équilibré. Il apprend à attendre son tour, à se munir des « outils » dont il a besoin pour manger (assiette, couverts, bavoir, gobelet...).

**Champs d'action mis en évidence :** « mouvement, conscience corporelle et santé », « langue, communication et média », « valeurs, participation et démocratie », « émotions et relations sociales »

---

## BESOIN DE SÉCURITÉ AFFECTIVE

**Définition :** Amour, compréhension, empathie, valorisation, encouragement et réconfort sont des valeurs essentielles à adopter pour l'intégration de l'enfant dans la société. L'enfant a besoin d'être encadré, sentir qu'on lui pose des limites, un rythme de vie régulier ponctué d'inattendu, mais toujours avec un fil conducteur.

**Rôle du personnel éducatif :** L'enfant sera traité avec empathie, il a des besoins de reconnaissance, d'être choyé, protéger, réconforter. Le personnel est à l'écoute et malgré les groupes, considère l'enfant dans son rôle d'individu avec ses propres attentes, son propre vécu. L'enfant est-il le premier de la famille ? Est-il choyé au quotidien ? Lui laisse-t-on plus d'indépendance à la maison ? Comment réagissent les parents face à la communication de leur enfant ? La

liste est longue. Afin de définir un périmètre clair des besoins affectif de l'enfant, le personnel se tourne en premier lieu vers les parents. Le personnel est le lien entre les parents et la structure d'accueil, il va de soi qu'écouter et observer les parents quant à leur approche vis-à-vis de leurs enfants est un bon indicateur des éventuelles carences affectives au cours de la journée. Il ne faut pas oublier que bien souvent, les petit qui nous sont confiés, ont passé le plus clair de leur temps à être le centre d'intérêt, bien souvent unique, des parents. Ces petits se retrouvent dans un environnement qu'ils ne connaissent pas, avec d'autres individu qui ont autant qu'eux, besoin de reconnaissance. Le personnel use de toute ses compétences affectives pour les faire se sentir heureux et écoutés « comme à la maison », mais en gardant à l'esprit le cadre collectif qui leur est offert.

**Champs d'action mis en évidence :** « émotions et relations sociales », « valeurs, participation et démocratie », « langue, communication et médias »

---

## BESOIN DE SÉCURITÉ PHYSIQUE

**Définition :** L'enfant doit se sentir en sécurité, c'est-à-dire, ne pas être confronté à des situations potentiellement dangereuses pour sa propre personne. Certes il va explorer le monde qui l'entoure, mais l'environnement d'apprentissage et de vie pour lui devra lui donner confiance et le faire avancer dans ses expériences avec le moins de risques possibles.

**Rôle du personnel éducatif :** sur ce point nous n'allons pas nous étendre sur l'aspect sécuritaire mis en place par les réglementations établies par l'ITM (Inspection du travail et des Mines), mais plutôt sur le fait que sécurité veut aussi dire « bonne utilisation des objets mis à disposition ». En effet, les normes de sécurité ayant déjà été appliquées selon la loi, les seuls risques encourus par les enfants restent ceux de mauvaises manipulations, de mauvaise gestion de leur corps, le mécanisme psychomoteur en étant encore à l'étape de découverte. C'est sur ces points que le personnel est appelé à travailler et à faire découvrir de manière sécuritaire aux enfants.

**Champs d'action mis en évidence :** « mouvement, conscience corporelle et santé », « langue, communication et média »

---

## BESOIN D'ACTIVITÉ PHYSIQUE

**Définition** : Pour une bonne santé mentale, il faut pratiquer un sport<sup>8</sup> ! En effet, tout autant que l'adulte, l'enfant a besoin de se dépenser, de se défouler pour canaliser ses émotions.

**Rôle du personnel éducatif** : Ici, la répartition et la bonne mise en place de période d'activité physique tout au long de la journée permettent à l'enfant de découvrir ses capacités motrices et ses limites.

Dans le groupe des plus petits, de petits jeux moteurs aident les bébés à mieux utiliser leur corps et à progresser toute en douceur. Tout au long de la journée et en période d'éveil de bébé, il est important d'écouter les attentes de bébé. Bien qu'ils ne parlent pas encore, leurs comportements en disent long.

Une fois que les enfants ont pris notion de son équilibre à quatre pattes ou en marchant, il est intéressant pour le personnel de le déstabiliser par de petits exercices afin qu'ils puissent repousser leurs limites et se découvrir de nouvelles capacités.

Les périodes d'activité psychomotrice en groupe leur permettent aussi un apprentissage par l'imitation. Certains seront plus rapide que d'autres à apprendre les gestes, mais à force de stimulation par le personnel et de petits encouragements quotidiens, chacun pourra évoluer à son rythme et finir par arriver au résultat escompté.

**Champs d'action mis en évidence** : « mouvement, conscience corporelle et sante », « langue, communication et média », « valeurs, participation et démocratie »

---

## BESOIN DE REPOS

**Définition** : Chaque enfant a besoin d'un certain nombre d'heure de sommeil, ce qui lui permet de récupérer, tant point de vue physique que psychique. Ce besoin, bien que décroissant avec l'âge, est extrêmement important et crucial pour son bon développement.

---

<sup>8</sup> « Un esprit sain dans un corps sain » Cette citation tire sa source de la Dixième des seize *Satires* de [Juvénal](#) (écrites entre 90 – 127).

**Rôle du personnel éducatif :** pour les plus petits, cette phase passe par l'apprentissage du rythme des enfants à la maison. Les parents, lors de l'adaptation, indiquent le rythme imposé ou non à l'enfant dans un contexte familiale. Le personnel s'efforce dans un premier temps à reproduire ce climat et ce rythme. Une fois les signes émis par les plus petits identifiés par le personnel (il a faim, il a sommeil, quelque chose le dérange...etc...), le personnel est en mesure d'identifier clairement les périodes propices au repos.

Lorsque l'enfant grandit, il a moins besoin de sieste et cette dernière se limite souvent à une seule période sur la journée et ce, après le repas. Après que le personnel ait veillé au lavage des dents et soins corporels, il est de rigueur qu'ils accompagnent les enfants dans le local où va se dérouler la période de repos. Dans ce cadre, une petite musique douce et d'ambiance, une histoire, etc... sont d'autant d'outils à mettre en place pour faire régner ordre et calme au sein du groupe. Chaque enfant aura été placé dans son propre lit où doudous et/ou tétine fétiches, les attendent. La mise en place d'un rituel organisé et simple permet aux enfants d'avoir des points de repère précis de la chronologie de la journée.

**Champs d'application mis en évidence :** « mouvement, conscience corporelle et santé », « langue, communication et médias »

---

## BESOIN D'APPARTENANCE

**Définition :** Grâce aux activités de groupe, le jeune enfant prend conscience, par le jeu, de sa place au sein d'une collectivité. Ce besoin est renforcé lorsque plusieurs langues sont utilisées au sein d'une même collectivité. Le fait d'intégration et initiation à un autre langage que celui dont il est l'origine lui permet de communiquer plus librement. L'enfant passera ainsi tout naturellement de son propre langage à celui de sa mère et le contexte plurilingue de son environnement journalier lui fera ressentir un besoin tout naturel d'essayer un ou plusieurs autres langages pour essayer de se faire comprendre d'une personne ou d'un groupe.

Même si parfois il fera face à une situation de conflit, rejet, vis-à-vis de ses camarades, il est primordial qu'il se sente accepté en tant qu'individu avec ses valeurs et ses différences. Le langage utilisé est donc important pour qu'il trouve sa place au sein d'un groupe.

**Rôle du personnel éducatif :** L'éducation plurilingue adoptée depuis déjà plusieurs années au sein de notre structure donne l'accent sur un personnel

francophone et Luxembourgeois. La langue véhiculaire la plus soutenue au sein de notre établissement étant le Français, l'agent de référence Luxembourgeois a le rôle clé de faire découvrir aux enfants une autre façon de s'exprimer et de se faire comprendre par le biais d'activités régulières et de divers ateliers. Les enfants auront donc le loisir de s'adonner à des activités qu'ils connaissent déjà, le tout dans une autre langue et de se fait, par le jeu, d'assimiler un autre langage.

**Champs d'application mis en évidence :** « émotions et relations sociales », « valeurs, participation et démocratie », « *langue, communication et médias* ».

---

## BESOIN D'AUTONOMIE

**Définition :** L'autonomie passe par une phase d'apprentissage que l'enfant découvre en commençant à se mouvoir seul. L'enfant prend conscience de ses possibilités et limites. Il apprend à se débrouiller tout seul !

**Rôle du personnel éducatif :** Les repas font également partie intégrante de l'apprentissage. Ils apprennent dès lors à utiliser les couverts, à se servir tout seul, à enfiler leurs bavoirs, etc...tant de gestes que le personnel éducatif veille à diriger afin que l'enfant, au final, mange seul, de façon autonome et soit sensibilisé à une alimentation saine et équilibrée. Le personnel, se targue de présenter les différents aliments mis à disposition des enfants et ce dans les 2 langues d'application au sein de la structure afin que les enfants puissent acquérir le vocabulaire nécessaire dans ces langues.

L'autonomie est aussi sujet à ateliers et le personnel prépare les enfants à savoir s'habiller tout seul, savoir mettre chaussures et pantoufles, savoir à quel moment on doit se rendre aux toilettes, etc... Bref, la base de toutes les petites choses que l'enfant saura maîtriser en quittant notre structure.

**Champs d'application mis en évidence :** « Valeurs, participation et démocratie », « mouvement, conscience corporelle et santé », « *langue, communication et médias* »

---

## BESOIN D'ÉPANOUISSEMENT

**Définition :** L'enfant a besoin de se développer, de développer sa créativité, son imaginaire. Afin qu'il s'épanouisse pleinement, la structure doit offrir, par différentes méthodes, le moyen aux enfants de se développer d'un point de vue artistique, créatif et esthétique.

**Rôle du personnel éducatif :** Le personnel doit mettre en place une chronologie logique dans les types d'activité proposé. Il doit aménager des moments d'activité créative, motricité fine, découverte extérieure sur le monde artistique tant musical qu'esthétique. Mais aussi laissé libre court à l'imagination de l'enfant par l'aménagement de jeux libres tout au long de la journée. C'est un savant mélange entre découverte de ses capacités, son goût pour les belles choses et son ouverture d'esprit au monde multiculturel qui l'entoure que l'enfant se développera et se construira de manière opportune dans le monde. Le personnel doit le guider dans ses actes, mais aussi lui faire découvrir ou l'observer en fonction de son activité. Le sens critique du personnel prend ici toute sa dimension et est un moteur pour l'épanouissement de l'enfant.

**Champs d'application mis en évidence :** « Créativité, art et esthétique », « langue, communication et médias », « émotions et relations sociales »

---

## BESOIN DES PARENTS

**Définition :** Comme son nom l'indique, nous avons également identifié le besoin des parents. Il doit se sentir en sécurité, sentir qu'il laisse son enfant dans un environnement qui cadre avec son mode de vie, ses valeurs. Le besoin des parents est une partie très importante à ne surtout pas négliger dans le mode d'apprentissage que nous mettons en place.

**Rôle du personnel éducatif :** Dans ce type de besoin à satisfaire, nous estimons qu'il est essentiel d'être à l'écoute des attentes des parents qui confient leur enfant à nos bons soins. En effet, le personnel se doit d'être attentif, proactif et être de bon conseil pour l'évolution des petits. Dans un premier temps, le personnel écoute les parents lors de l'adaptation, il prend note de leurs demandes, de leurs indications pour que l'intégration se passe au mieux dans notre structure. A cette phase succède très vite la phase de conseil. En effet dans un contexte de nouveauté pour les jeunes parents, l'explication et les conseils d'éducatifs sont de rigueur. Nous n'imposons en aucun cas un point de vue. Le personnel « éduque » aussi les parents à cette phase de séparation avec leur enfant. Nous employons le terme « éduquer », car en effet, pour les parents aussi, il s'agit d'une phase d'apprentissage. Ils doivent apprendre à quitter leur petit. Le personnel intervient donc avec toute sa bienveillance dans

cette phase. Une fois le cadre de séparation dépassé, le parent apprend à connaître l'évolution de son enfant en tant qu'être indépendant au sein d'une structure collective et à réagir au sein de cette même structure avec les règles qui en découlent. Le personnel détient là aussi un rôle clé qui concilie vie en collectivité d'un enfant dans son intégralité et son évolution avec attente des parents. Le tout sous un climat familial que nous voulons maintenir et qui est le maître mot de notre structure. Ou en d'autres termes « comment vivre dans une collectivité dans un climat familial ! »

**Champs d'application mis en évidence :** « *Langue, communication et médias* »



## I. CARACTÉRISTIQUE DE L'ÉDUCATION NON FORMELLE

Nous nous sommes entendu sur la mise en relation des enfants et du personnel au sein de notre structure, des besoins à satisfaire et les champs d'applications à mettre en évidence. Mais concrètement, qu'est-ce qu'un champ d'action ?

---

### DEFINITION DES CHAMPS D' ACTIONS<sup>9</sup> :

- *Emotions, relations sociales*
  - Engager des relations sûres avec autrui
  - Percevoir ses sentiments et les exprimer
  
- *Langue, communication et médias*
  - Plaisir de la langue et communication
  - Contact avec la diversité linguistique et culturelle
  - Premières expériences avec la lecture, les histoires et l'écriture
  
- *Créativité, art et esthétique*

---

<sup>9</sup> <http://www.men.public.lu/fr/actualites/articles/communiqués-conference-presse/2016/02/19-assurance-qualite/enfant.pdf>

- Plaisir de créer, d'être créatif
- Expérimenter de nombreuses formes d'expressions créatives et artistiques
  
- Valeurs, participation et démocratie
  - Exprimer ses besoins et ses souhaits
  - Participer et s'impliquer activement
  
- Sciences et techniques
  - Découvrir différents liens et principes de base
  - L'expérience de la nature : rechercher, explorer
  - Faire des expériences techniques
  
- Mouvement, conscience corporelle et santé
  - Multiples expériences motrices et sensorielles
  - Apprendre à connaître et percevoir son propre corps
  - Joie et plaisir lors des repas en commun

---

## A) CONTEXTE D'APPLICATION DES CHAMPS D' ACTIONS :

Vous l'aurez très certainement remarqué, lors de notre analyse des besoins, c'est le langage, la communication et les médias qui sont les fils conducteurs et la base de notre fonctionnement.

Mais comment faire dans une structure où la multi-culturalité bat son plein ? Comment intégrer l'enfant dans sa différence, conservé cette différence cultu-

relle et l'invité à s'ouvrir vers d'autres horizons ? La question à résoudre est de savoir comment, dans la pratique est d'éviter d'enfermer dans une identité figée celui ou celle qui agit différemment.

*Nous garderons donc à l'esprit dans notre développement que les enfants sont des individus compétents qui ont chacun un parcours unique, qu'ils apprennent avec les autres et des autres via des processus d'interaction et qu'ils sont des membres égaux de la société et jouissent de leurs propres droits.<sup>10</sup>*

Dans les milieux éducatifs, le but n'est pas de participer à la construction de l'identité des enfants en faisant table rase de ce qu'ils sont. On ne vise pas à éduquer les enfants de demain selon un moule prédéfini. Il s'agit plutôt de favoriser une identité singulière au départ d'appartenances multiples, en étant créatif et en construisant des ponts avec les cultures familiales et les différentes appartenances des enfants. Pour ce faire, le langage choisi au sein de la structure sera source de communication et d'échange avec les enfants, mais aussi au sein de l'équipe. Les images choisies, les livres proposés, les musiques écoutées et mimées font preuve d'un grand discernement et d'une volonté de notre personnel à mettre en évidence les facultés de chaque enfant et non pas de les étouffer dans leurs différences. Notre personnel ne va pas mettre en avant le fait que l'homme a un autre travail que la femme. Chacun, garçon ou fille accomplira la même tâche au sein de notre structure. Chaque enfant est considéré comme un tout et quelle que soit sa différence ou les préjugés extérieurs, le personnel ne fait aucune distinction. N'oublions pas que nous sommes les « exemples » au sein de la structure.

Le cadre de travail étant établi, il nous faut également un moyen de communication fiable afin de véhiculer les bonnes informations au sein des équipes. Pour ce faire, nous utilisons divers outils comme un cahier de communication représenté sous forme d'agenda et qui nous permette de consigner les informations importantes de la journée. La communication orale en plus de la communication écrite permet d'affiner, de préciser les faits. En effet, le personnel recevant les informations des parents le matin concernant un enfant n'est pas le même que celui qui rendra le même enfant le soir et une communication claire et précise des particularités de la journée est très importante pour considérer l'enfant en tant qu'individu à part entière au sein de la structure.

Par exemple, ce matin le parent précise que son enfant a mal dormi cette nuit. Il est tout naturel que cet enfant risque d'être plus fatigué pendant la journée que les autres jours et ne sera probablement pas aussi attentif. Nous devons en tenir compte.

---

<sup>10</sup> Extrait de l'éducation non formelle des jeunes enfants tiré du site du Ministère de l'éducation Nationale de l'enfance et de la jeunesse.

Il s'agit aussi de communiquer sur une absence, un événement particulier de la journée, les repas, etc... Tous les éléments qui font état de la journée de l'enfant sont important, car il faut garder à l'esprit le personnel qui restitue l'enfant le soir n'est pas nécessairement celui qui s'est occupé de lui la journée et que de ce fait, le parent s'enquiert de ce que son enfant a fait dans notre structure. Nous ne pouvons en aucun cas ne pas avoir communiqué sur la journée de chaque enfant.

Nous nous voulons structure d'accueil familiale, donc, chaque enfant est connu dans ses particularités, ses exploits et son évolution.

Divers tableaux, ponctuels, fiches, sont également des outils de communication précieux pour notre structure afin de ne pas rater d'information importantes à mentionner soit au sein des équipes, au sein des différents groupes, mais aussi aux parents.

Il n'y a donc **pas d'évolution sans communication**. Que ce soit pour l'évolution des plus petits, les bricolages en cours, les spectacles à mettre en place, les excursions à préparer, etc... Le personnel communique sans arrêt tout au long de la journée. Il y a donc une continuité dans l'évolution de chacun.

Le contexte d'application des champs d'action étant posé, nous travaillons sur tous les points, tant émotionnels, que créatif, que sur les valeurs, les sciences, etc... mais comment le faisons-nous ? La pratique pédagogique permet en effet de mettre en musique toutes ces belles idées et de les concrétisées par les outils dont nous disposons et que nous pourrions encore améliorer.



# *LA PRATIQUE PÉDAGOGIQUE*

Nous entrons ici dans la mise en pratique du journal de bord et de son utilité pour l'éducation non formelle chez les jeunes enfants.

Mais qu'est-ce qu'un journal de bord ?

Le journal de bord se décompose en 3 points : La liste des activités avec les enfants, les informations concernant le personnel en place et leurs formations et finalement, le règlement d'ordre intérieur.

Ce journal de bord sera **tenu à jour à dater du 2 octobre 2017** par le personnel encadrant et le personnel éducatif.

Il s'agit, pour le personnel encadrant de refléter le personnel éducatif, les suivis des formations continues et d'adapter si nécessaire le règlement d'ordre intérieur

Pour le personnel éducatif, il s'agit de compléter avec minutie les 5 volets qui sont :

- Les activités pédagogiques
- Les espaces fonctionnels
- Les projets pédagogiques
- La collaboration avec les parents
- La coopération avec les écoles si possible

En clair, quels objets sont utilisés, quels outils sont mis en place afin d'intégrer le cadre de référence fixé au préalable.

---

### APPLICATION DU JOURNAL DE BORD

Afin de mieux comprendre et de concrétiser les différentes activités et leurs utilités pour les enfants au sein de la structure, nous allons détailler, sur base du modèle mis à disposition par le service de la jeunesse et des agents régionaux, quelques applications réelles. Il va de soi que cette liste sera non exhaustive et que nous évoluons sans cesse dans l'apprentissage et notre mode de fonctionnement. Le matériel, les applications et utilisations par les enfants ou le personnel, les partenariats avec les parents et autres structures continueront d'évoluer.

Il nous paraît important à ce stade, d'attirer l'attention sur le fait que nous ne nous étendrons pas sur chaque matériel et champs d'application. Il va de soi qu'un instrument de musique, par exemple, aura le même effet pédagogique qu'un autre instrument. Nous n'énumérerons pas tous ces derniers, mais resterons dans un ensemble d'outils identiques pour une pédagogie identique.

---

### B) ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUE

Par activité pédagogique, on entend les activités réalisées avec les enfants et qui utilisent le matériel à disposition et les outils, les objectifs visés et les groupes d'âges impliqués. Ce dernier a pour utilité de dresser un constat des cadres de références mis en exergue par rapport à l'activité elle-même et de les améliorer si nécessaire. Elle a aussi pour but d'assurer une continuité dans le mode d'éducation des enfants et de suivre leurs évolutions. Concrètement, un atelier, quel qu'il soit, permettra aussi une remise en question du personnel quant au public visé. Tout est matière à apprentissage, même le moment du repas permet à l'enfant d'évoluer, d'apprendre et de trouver sa place.



---

## EXEMPLE D'UN ATELIER DE LECTURE :

### **Installer le climat propice à la lecture :**

- Préparer la salle
- Proposer l'activité aux enfants et plus précisément, la lecture.
- L'introduire de façon ludique avant même de prendre en mains le livre.
- Les faire participer au choix du livre et de la langue utilisée pour raconter l'histoire.
- Au moment de la lecture, veiller à ce que chacun ait la possibilité de bien voir les images, entende bien l'histoire ou de toucher le livre si ce dernier est destiné à des fins sensoriels
- En fonction des âges, adapter la participation des enfants

### **Développement des compétences des enfants / objectif :**

- Agir sur le mouvement, la conscience corporelle et la santé :
  - L'enfant est capable de s'asseoir et de refréner son envie de bouger (socialisation acquise)
- Agir sur la langue, la communication et les médias :

- L'enfant est capable de se concentrer pendant au moins une dizaine de minutes ;
  - L'enfant est capable d'écouter l'autre, comprendre et mémoriser une suite d'événements ;
  - L'enfant est capable de disposer d'un minimum de vocabulaire pour raconter à son tour quelques passages de l'histoire.
- Agir sur les valeurs, la participation et démocratie :
    - L'enfant est capable de participer à une activité en groupe ;
    - L'enfant est capable de comprendre qu'il ne faut pas déranger ses petits camarades pendant l'activité.

**Mise en question :**

- Le livre est-il adapté à la tranche d'âge visée ?
- Comment les enfants l'ont-ils accueilli ?
- Comment s'est passé la séance ?
- Puis je améliorer ma manière de procéder ?
- Est-ce que certains enfants ont montré des aptitudes particulières ou au contraire, ont montré un désintérêt pour l'activité ?

Les ateliers proposés tiennent compte du matériel à disposition et de l'utilisation que nous pouvons en faire. Le matériel est le suivant :

Des instruments de musique, les CDs de musiques : écoute de nouveaux sons, prise en mains, utilisation, découverte culturelle, vocabulaire ...

Des perles où les différents formats permettent une bonne prise en mains selon les âges, pâte à modeler, formes encastrables, lacets à enfiler, pêche, bac à sable, bac à riz, livre à colorier, ardoises, peinture, collage, puzzles, ... : développent entre autre la manipulation et maîtrise de la motricité, conscience de son corps, vie en société, créativité, texture ...

Memory, domino, puzzles, jeux d'apprentissage couleurs, formes, animaux, sons des animaux, jeux de société... : axent plus le développement sur l'intelligence, la concentration, la manipulation, la vie en société...

Les jeux de constructions, les animaux réalistes, les dinettes, trains, voitures, poupées etc... : développent l'imaginaire chez l'enfant, le jeu par l'imitation

Les modules de motricité, les trotteurs à pousser, les voiturettes, les ballons, cerceaux, parachute, matériel en mousse, tapis de sol, ... : Les mouvements, conscience corporelle et la bonne santé physique sont développés sous forme de jeux en utilisant entre autres tous ces outils.

---

## L'ÉVEIL DES ENFANTS HORS DES ATELIERS

Les moments de repas, les sorties, les moments de pauses sont autant de possibilité de faire évoluer les enfants également et à ne pas négliger :

Au moment du repas, le personnel place les enfants et leur demande le calme, ils les valorisent en leur demandant de se servir eux même de bons ingrédients sous leur regard bienveillant, les informent sur les repas, les incitent à mettre leurs bavoirs seul, à manger proprement. Lors du petit déjeuner, un enfant est désigné pour donner aux autres les ustensiles utiles pour le repas en question (bols, bavoirs, cuillères...). L'enfant est alors valorisé par rapport à un groupe. Il prend le sens des responsabilités.

Au moment des sorties, les enfants sont amenés à s'asseoir sur le banc, dans le calme, ramener dans le silence ses propres chaussures et essayer de les mettre, de s'habiller seul, de ranger son propre espace (vestiaire). Avant de quitter la structure et de se comporter en « groupe uni » lors des sorties. La discipline est alors instaurée auprès des enfants. Les règles sont simples et claires.

Les moments de pauses permettent quant à elles de faire le point et développer de manière individuelle l'esprit des enfants de manière indépendante. Le personnel les « surveille » sans les diriger. Ils développent ainsi leur imaginaire.

---

## QU'EN EST-IL DE L'ÉVEIL DES PLUS PETITS

Pour les plus petits, le matériel n'est pas nécessairement un moyen d'apprentissage, en effet, tout est matière à découvrir et à éveiller l'intérêt. Le personnel est attentif aux signes de chacun afin de décrypter leurs besoins primaires à satis-

faire. Le jeu remplit un rôle chez le bébé : il favorise le développement de ses habiletés physiques, intellectuelles, affectives et sociales

L'éveil de la conscience :

Par le contact oral :

Nous parlons beaucoup avec les bébés afin d'établir les connections nécessaires afin de communiquer. Nous adoptons un langage simple et des gestes en accord.

La musique fait aussi partie de notre quotidien et accompagne les petits dans le rythme de la journée.

Par l'environnement :

Les couleurs et formes qui les entourent, les matières, sont autant d'outils qui sont utilisés au quotidien par notre personnel.

Par le contact physique :

Le contact, en prenant les petits dans les bras, en les massant, les câlinant est aussi essentiel que les autres moyens de développement.

Les bébés sont sensibles et ont des attentes particulières. Comme signalé plus haut, il faut décrypter leur langage corporel afin de les satisfaire. Pour répondre au mieux à leurs attentes, nous avons identifié les centres d'intérêts des tous petits que le personnel met en pratique.

- **Ils éprouvent plus d'intérêt pour les visages** que pour les objets ;
- **Ils aiment être proches d'un adulte** : ils aiment le son de sa voix et la vue de son visage. Même si vous êtes au téléphone, vous pouvez placer votre bébé à côté de vous, dans un berceau ou dans un siège d'enfant, et le caresser ou le toucher;
- **Ils aiment être transportés** un peu partout quand ils sont réveillés. Ils apprécient la sensation de bouger et le rythme du mouvement ;
- **Ils aiment être allongés** sur le dos et regarder des choses intéressantes. Nous avons aménagé plusieurs endroits où bébé peut passer une grande partie de sa journée.
- **Ils apprécient les mobiles** : ils constituent une source de divertissement, ainsi qu'une expérience stimulante, c'est pourquoi nous en avons installés un peu partout dans la salle où ils évoluent.
- **Ils réagissent au chant** à tout moment pendant leur état de veille. Ils aiment entendre le son de voix familières tout au long de la journée ; cela les

réconforte ; c'est pourquoi le personnel leur parle régulièrement, chante ou joue des musiques adaptées.

- **Ils réagissent à une gamme de sons différents** : ils sont stimulés par les hochets, par les jouets qui grincent, par les boîtes à musique, par les mobiles musicaux et d'autres jouets du genre. Ils réagissent même aux bruits de la maisonnée, comme les éclaboussements de l'eau, les sonneries ou même le bruit d'un mixeur.

---

## C) ESPACES FONCTIONNELS

Les espaces fonctionnels sont les pièces et endroits dédiés aux activités pédagogiques.

La structure compte pas moins de 9 espaces qui se définissent comme suit :

**Le hall d'entrée** : même si de prime à bord, on ne voit pas l'intérêt pédagogique de cet endroit, le personnel, lors des sorties quasi quotidiennes les jours de beaux temps, l'utilisent dans le cadre de l'apprentissage. En effet, les enfants, par groupes, doivent respecter le silence, s'asseoir dans le calme, pour les plus avancés, retirer les pantoufles, mettre les chaussures, ou au moins aller les chercher et enfiler manteaux, écharpes, etc...

**L'espace dédié aux bébés** : Une belle superficie où les plus petits évoluent et apprennent à leur rythme. Tout est mis en œuvre pour qu'ils évoluent, mangent, s'éveillent. L'espace est modulable afin de suivre au mieux les tranches d'âges qui y sont représentées.

**La chambre à coucher des bébés** : Le nombre de lits présents dans cette pièce n'est pas représentatif du nombre d'enfants présents. En effet, chacun a son propre lit, même les temps partiels. Ce qui permet d'aménager un petit espace « privilégié » et confortable pour chacun.

**La salle de change/salle de bains** : L'espace est un lieu de soin, mais il permet aussi un échange particulier lors du change des tout petit. Il n'est plus alors dans un groupe, mais il est seul avec l'un des membres du personnel et ce dernier établit un lien privilégié avec lui lors de cet échange. Pour les plus grands, il s'agit d'un lieu d'apprentissage pour la propreté, le lavage des mains et des dents.

**La salle de jeux libres/dirigés** : Il s'agit d'un espace modulable, qui peut tantôt laisser libre court à l'imagination des enfants où ceux-ci peuvent se servir des jeux qui leur font envie et se créer un imaginaire, tantôt disposer d'un matériel bien particulier comme les voitures, les poupées ou encore les trains. Ils pro-

cèdent alors à la restitution de gestes qu'ils ont observé et « imitent » les adultes. On parle dans ce cas de jeux d'imitations.

**La salle de repas/activités** : Cette salle est également modulable et sert pour les repas, lors des heures bien définies, mais le reste du temps, c'est aux activités manuelles et créatives que cette pièce est dédiée.

**Le dortoir / salle de psychomotricité** : La salle de psychomotricité est pourvue d'un module de motricité équipé d'un toboggan, d'escaliers, de jeux en mousses, mais peut aussi être équipée de parcours comme les cerceaux, le parachute etc... Parfois, cette salle se transforme en salle de lecture avec des gros coussins pour réaliser un coin « cosy » propice à la lecture, ou encore à l'apprentissage des instruments de musique. En dehors des heures d'activité, l'espace prend une toute autre dimension avec tous les petits lits nominatifs installés afin d'accueillir les enfants pour la sieste.

**Le jardin** : clôturer et agrémenté d'un module de jeux et d'une maisonnette, ainsi que de petits bancs, cet espace est propice pour prendre l'air en toute sécurité. Tantôt jeux libres, tantôt jeux dirigés, cet espace permet nombres d'activités et permet aussi de prendre le goûter en plein air. Agrémenté également de 2 petits jardinets, les enfants découvrent aussi les joies du jardinage.

**La cours** : Espace permettant de s'adonner aux joies des jeux sur roues. Equipé de petits vélos et petites voitures, cet espace est clôturé, délimité et sécurisé (murs équipés de dalles amortissantes), ils peuvent mettre à l'épreuve ainsi leur équilibre et leur imagination.

---

## D) PROJETS PÉDAGOGIQUES

Par projet pédagogique, nous entendons toute les activités qui font intervenir l'extérieur à l'environnement exclusif de la crèche mais qui n'en sont pas moins un moyen ludique et intéressant à explorer pour l'apprentissage des enfants vers le monde extérieur et leur ouverture d'esprit. Pour le projet pédagogique nous travaillons avec des partenaires de manière régulière ou organisations ponctuellement des sorties à caractère pédagogique.

**La compagnie des 3 chardons** : Spécialisé dans les spectacles pour enfants. Cette compagnie permet une interaction de tous les groupes d'enfants en âge de comprendre une histoire. En effet, la compagnie envoie un livre illustré mais sans texte (juste le titre) accompagné d'un CD musical. Les 3 groupes de grands (les coccinelles, les tortues et les hiboux) travaillent à l'unisson pour créer une histoire sortie de leur imaginaire. Une fois bien assimilée, la compagnie envoie un représentant qui pose un décor en relation avec l'histoire et ra-

conte cette dernière aux enfants, le tout animé par des personnages, marionnettes jeux de lumière etc... Il s'agit là de mettre en avant le côté créatif des enfants, développer le goût pour la lecture, promouvoir la vie en société et les fonction d'un groupe, apprendre à écouter et tenir sa place, etc..

**L'école des loisirs :** Permet d'obtenir de nouveaux livres et d'agrémenter notre bibliothèque, indiquer aux parents les bonnes lectures en fonctions des tranches d'âges et des compétences de chacun. Les parents peuvent aussi bénéficier d'un tarif préférentiel en commandant les livres à la crèche.

**Les ateliers de Maylis :** Tous les mardis matins depuis déjà quelques mois, un représentant des Ateliers de Maylis se rend au sein de notre structure afin de faire découvrir de nouveaux sons, de nouveaux instruments de musiques, de nouvelles cultures à travers les instruments et enrichi le vocabulaire des plus petits quant aux instruments mis à disposition. Ils ont le loisir d'essayer, de toucher, d'entendre. C'est une approche très intéressante et fort appréciée de nos tout petits étant donné que c'est une personne externe qui leur fait découvrir.

Il va de soi que de notre côté, la musique fait partie quotidiennement de nos journées. Gestuelle, paroles, mélodies, sont déjà mis en avant.

**Les sorties :** En dehors des intervenants externes récurrents, nous réalisons régulièrement des sorties avec les enfants à l'extérieur de l'enceinte de la crèche. Les promenades sont une première forme de sortie et un apprentissage aux règles de vie en communauté. Les excursions sont un second volet. Ces dernières permettent aux petits de s'ouvrir vers une autre dimension de l'apprentissage. Actuellement, le personnel se rend chaque année dans des fermes et dont l'une d'entre elle est celle qui produit des potirons dans tout le pays et située à Roodt/Ell, dans des In door (plaine de jeux intérieures), au parc à vélos à Strassen, parfois à la piscine, dans des parcs animaliers tel que Bettembourg, bref, ces activités externes sont nombreuses et variées et sont également un bon moyen d'apprentissage à explorer.

**Projet à venir :** La collaboration avec des maisons de retraite.

---

## E) COLLABORATIONS AVEC LES PARENTS

Nos collaborations avec les parents se font tout au long de l'année étant donné que nous communiquons sans cesse avec eux. Le personnel établit un climat de

confiance et familiale qui rendent possible les échanges au quotidien agréables et constructifs. En dehors de ce concept d'échange intra-muros, la structure organise aussi un spectacle de fin d'année où les parents sont conviés à assister. Ensuite en découle une petite restauration et un échange moins conventionnel qui renforce les liens. Ce spectacle est fort apprécié par les parents et par les plus petits aussi.

Nous n'oublions pas non plus de mettre les parents à l'honneur lors de la fête des pères et de la fête des mères. Le personnel se targue de trouver les bons bricolages qui vont mettre en avant les compétences de leurs enfants et qu'ils seront fière de donner à leurs parents. Pour les plus grands, un échange supplémentaire est accueilli par un petit refrain ou une petite chanson dédié à papa ou maman. Cela permet de rapprocher parents et enfants et que l'enfant se sente valorisé par rapport à son travail et ce au sein même de son cocon familial, plus seulement au sein d'un groupe ou d'une structure.

---

## F) COLLABORATION AVEC LES ÉCOLES

Aucune collaboration à ce jour



## N. PARTENARIAT D'ÉDUCATION

### NOS PARTENAIRES :

#### A) L'ÉCOLE DES LOISIRS :



*L'école des loisirs*

(BELGIQUE)

79, boulevard Louis Schmidt  
1040 Bruxelles  
Tél : 00 32 2 736 44 62

email : [edl@ecoledesloisirs.be](mailto:edl@ecoledesloisirs.be)

#### B) LES ATELIERS DE MAYLIS :



Les Ateliers de Maylis  
21 rue St Ulric  
L-2651 LUXEMBOURG  
[info@lesateliersdemaylis.lu](mailto:info@lesateliersdemaylis.lu)

**Thuy GATTAUX** : 661 266 726  
Gérante  
[ttgattaux@lesateliersdemaylis.lu](mailto:ttgattaux@lesateliersdemaylis.lu)

#### C) LA COMPAGNIE DES 3 CHARDONS :



124, avenue d'Italie  
75013 PARIS

Tél : 01 45 89 44 69  
Tél : 00 33 1 45 89 44 69  
(de l'étranger)

[contact@3chardons.com](mailto:contact@3chardons.com)

## O. LE DÉVELOPPEMENT DE QUALITÉ

### CONCLUSION

Notre mode de fonctionnement est basé sur les besoins que nous avons identifié des enfants, incluant les parents.

Nous ne privilégions pas un sujet par rapport à un autre, mais nous efforçons d'explorer une multitude de pistes afin que l'enfant puisse se découvrir des aptitudes dans tel ou tel domaine et trouver sa place au sein de la collectivité, respectivement de la société.

Les langues de communication française et Luxembourgeoise lui permettrons de s'ouvrir à de nouvelle forme d'expression. Le luxembourgeois permettra aux petits étrangers de s'intégrer plus facilement dans une institution du pays, mais est aussi bénéfique aux frontaliers, car un enfant qui s'éveille tôt dans deux langages lui permettra d'en développer plus facilement une troisième<sup>11</sup>.

A ces langages, nous ajoutons le fait que nous mettons en avant toutes les compétences qu'un enfant peut développer via des activités régulières au sein de notre structure et l'approche que nous en faisons. En claire, nous nous efforçons de couvrir tous les champs d'actions connu et de les intégrer dans notre mode de fonctionnement structuré.

A ces fins, bien que nous agissions dans ce sens tous les jours, mais sans support, ni trace effective autre que l'évolution à proprement parlé de l'enfant lui-même,

---

<sup>11</sup> Inspiration : Ranka Bijeljic-Babic, membre du Laboratoire de psychologie de la perception de Paris-Descartes

un journal de bord a été établi par le service National de la jeunesse pour recueillir et évaluer toutes les structures d'accueil et faire en sorte que ces dernières agissent bien dans l'intérêt des enfants et des familles.

**A dater du 2 octobre 2017**, ce journal de bord, dont les actions ont été détaillées sous le chapitre « pratique pédagogique » fait état des activités que nous consignons journalièrement dans ce journal, mais aussi de l'évolution du personnel par des formations continues permettant une mise à jour régulière de leurs compétences, voire même un apprentissage supplémentaire s'il y a lieu. Le tout étant supervisé par des « agents régionaux » qui contrôleront la mise en place des concepts, le suivi et le maintien de la qualité par les structures.

Concrètement, notre personnel, ainsi que la direction devront faire preuve de discernement et tenir à jour les documents demandés afin d'assurer aux familles une qualité de service irréprochable.

Ce journal permettra également aux structures de mesurer l'impact de leur projet et la remise en question de celui-ci si le but de développement n'est pas atteint.

La direction va donc, dans un premier temps, fournir les documents nécessaires à la mise en place de ce journal de bord par l'impression des formulaires : Activités pédagogiques, Espace Fonctionnels, Projet pédagogiques.

Les formulaires de collaborations avec les parents et avec les écoles reviendront à la direction, respectivement aux référents.

Le Personnel a déjà été sensibilisé à la mise en place de tout ce système durant les mois d'analyses qui ont été nécessaires à la réalisation du présent document et ont déjà suivi des formations de remise à niveau tout au long des années 2016-2017.

Nous projetons de nous équiper des outils informatiques nécessaires afin que les supports papiers, peu écologiques et très coûteux disparaissent. Ainsi, notre agent régional aura une vue régulière de nos évolutions.

## I. PROCHAINES DÉMARCHES

Les prochaines démarches, en dehors de la réorganisation du planning de travail du personnel pour mettre en place le temps nécessaire à la bonne restitution des informations via les formulaires à disposition, consistent également à travailler avec d'autres « acteurs externes » tels que :

- Rendre des visites régulières à des personnes âgées qui peuvent apporter beaucoup dans la socialisation des jeunes enfants. Cet échange sera, à notre sens, tant bénéfique pour nos enfants que pour les personnes âgées.
- Prévoir la formation d'une partie du personnel au Air tramp pour qu'ils puisse faire découvrir une autre forme de psychomotricité aux enfants
- Prévoir des sorties régulières en forêt afin d'éveiller les enfants à la nature dès leur plus jeune âge. Nous effectuons déjà des visites à la ferme.
- Assurer une formation pour l'équipe des bébés afin qu'ils puissent orienter leurs gestes en vue de massage détente pour les plus petits.
- Mettre en place un principe de « peluche » éducative que l'enfant pourra prendre à la maison. Le but étant de responsabiliser l'enfant qui devra faire attention à la peluche, mais aussi mettre ses mots à lui sur ce qu'il aura vécu avec cette petite peluche au sein de son environnement familiale. Elle sera confiée à tour de rôle aux enfants.

Toutes ces pistes ont fait l'objet de réflexions préalables et vont être discutées, mises en place si possible et suivies. Nous espérons ainsi permettre aux enfants de bénéficier d'activités supplémentaires faisant partie de notre mode de garde.

## 2. FORMATIONS

A l'heure actuelle et depuis 2016, notre personnel a déjà bénéficié ou a été inscrit à diverses formations. Au 31 décembre 2017, nous pourrions enregistrer les formations suivantes comme valeur sûre :

- Le monde émotionnel chez l'enfant
- La musique, compagnon de notre quotidien
- Module de base diversity (qu'est-ce que la diversité, savoir l'identifier)
- Le développement psychomoteur
- Observer pour comprendre, comprendre pour agir
- Le Livre : instrument de base pour la communication

- Handpuppen ins Spiel gebracht

A cela, s'ajoutent les formations continue de mises à jour de santé et sécurité au travail avec la mise à jour des notions de premiers secours pour enfants, l'utilisation des extincteurs à disposition et notion d'incendie, la formation biannuelle d'évacuation incendie et mise en situation. Et la formation interne sur la sensibilisation aux bonnes pratiques d'hygiène ainsi qu'une sensibilisation à l'équilibre alimentaire chez les jeunes enfants.

# *RECUEIL DE RÉFÉRENCES*

Cet ouvrage nous a été inspiré de considérations personnelles, de réflexions de groupes, mais aussi de divers ouvrages et approches de différents spécialistes.

## LES EXPRESSIONS QUI NOUS RESSEMBLENT :

*« Parler tôt deux langues permet d'en acquérir une troisième plus facilement »*

Ranka Bijeljic-Babic, membre du Laboratoire de psychologie de la perception de Paris-Descartes

*« N'oublions pas que les enfants suivent les exemples mieux qu'ils n'écoutent les conseils... »*

De Roy Lemon Smith (Historien Américain né en 1887)

*« Travailler avec les enfants, c'est avoir peu de certitudes et de nombreuses incertitudes ; ce qui nous sauve, c'est la recherche, le refus de perdre le langage de l'émerveillement qui persiste au contraire dans les yeux et l'esprit des enfants. Il faut avoir le courage de réaliser obstinément des projets et des choix. Telle est la tâche de l'école et de l'éducation. »*

Loris Malaguzzi (fondateur de l'école municipale pour les jeunes enfants de Reggio Emilia, en Italie.)

## P. LES OUVRAGES ET INSPIRATIONS :

- [Marika BERGES-BOUNES, Jean Marie FORGET](#)

- Vivre le multilinguisme : Difficulté ou richesse pour l'enfant ?
- Révision scientifique : Liane Comeau, Ph. D., consultante scientifique en petite enfance
  - Naître et grandir approche de 0 à 3 ans
- T.B. Brazelton, Professeur de Pédiatrie clinique, Faculté de Médecine de Harvard, fondateur de l'Unité du développement infantile de l'Hôpital des Enfants de Boston
  - T. B. Brazelton vous parle de vos enfants (1988), Stock.
  - L'âge des premiers pas : une déclaration d'indépendance (1985), Payot.
  - Points forts : les moments essentiels du développement de votre enfant de 0 à 3 ans (1993), Stock.
  - Ce dont les enfants ont besoin : leurs sept besoins incontournables pour grandir, apprendre et s'épanouir (2001), en collaboration avec S.I. Greenspan, Stock.
  - Apaiser son enfant (2004), en collaboration avec J. Sparrow, Fayard.
  - Votre enfant et son sommeil (2004), en collaboration avec J. Sparrow, Fayard.
  - Votre enfant et la discipline (2004), en collaboration avec J. Sparrow, Fayard.
- S.I. Greenspan, Professeur de Pédiatrie et de Psychiatrie cliniques, Faculté de Médecine, Université George Washington



- The Essential Partnership: How Parents and Children Can Meet the Emotional Challenges of Infancy and Childhood with Nancy Thorndike Greenspan. Viking Penguin.
- The Child with Special Needs: Encouraging Intellectual and Emotional Growth with Serena Wieder.
- Abraham Maslow, [psychologue américain](#) considéré comme le père de l'[approche humaniste](#)
  - Une théorie de la motivation (A Theory of Human Motivation), [1943](#)

« Abraham Maslow reste une référence pour nombre de psychologues dans le monde entier. Il est connu dans la psychologie du travail pour ses études sur la motivation, souvent résumées abusivement à une simple pyramide dont il faudrait monter les degrés les uns après les autres pour atteindre la pleine satisfaction. Pour les psychothérapeutes, c'est l'initiateur de la psychologie humaniste, avec [Carl Rogers](#) en particulier. D'autres psychologues voient encore en lui la figure de proue de la [psychologie transpersonnelle](#) — cette branche de la psychologie qui dépasse ce qui concerne strictement la personnalité pour s'intéresser à la dimension spirituelle de l'homme et aux états de conscience exceptionnels.

On doit en particulier à Abraham Maslow l'élaboration d'un lexique précis, pour aborder la mystique et les états de conscience exceptionnels dans des termes scientifiques, tout en respectant la spécificité de ces expériences »

La hiérarchie des besoins selon lui est généralement représentée sous la forme d'une pyramide qui, de la base au sommet, distingue cinq niveaux de besoins :

1. À la base, les besoins physiologiques (tels que la faim, la soif) ;
2. Ensuite, les besoins de sécurité et de protection (tels que le désir d'un toit ou d'une bonne assurance). Ces deux aspects assurent la survivance physique d'une personne ;
3. Puis viennent les besoins d'appartenance, besoins sociaux qui reflètent la volonté de faire partie d'une famille, d'un groupe, d'une tribu ;
4. Ensuite arrivent les besoins d'estime de soi (qui permettent de se regarder dans le miroir le matin) pour les besoins psychologiques ;
5. Enfin, apparaissent au sommet de la hiérarchie, les besoins de s'accomplir.

La pyramide qui a été attribuée à Maslow représente mal la richesse de son analyse, et surtout trahit la vision dynamique qu'il avait des besoins dans la construction de la personnalité<sup>4</sup>.

De plus, si Maslow est très connu dans le domaine du management, ses recherches concernaient la psychologie générale, et ce sont ses successeurs qui ont appliqué ses conclusions à la sphère de l'entreprise. Lui-même n'a écrit que des notes à ce sujet, où il est peu question de motivation, mais beaucoup plus de la société adéquate et de l'[eupsychie](#) (ou santé psychologique).

- Edward de Bono, [psychologue](#), [médecin](#) et [spécialiste](#) en [sciences cognitives](#)

Quand il s'agit d'utiliser la méthode lors d'une réunion, le principe est de faire l'effort d'endosser tous les modes de [pensée](#) à tour de rôle (ou de les reconnaître chez les autres intervenants). Une séquence d'utilisation des chapeaux est déterminée à l'avance selon le problème à traiter (ex : tous les participants pensent d'abord en chapeau blanc, ensuite en rouge, puis en noir, etc.) ; chacun des intervenants doit utiliser le mode de pensée relié au chapeau déterminé par la séquence.

Ce système crée un climat de discussion cordial et créatif et facilite la contribution de chacun. Cela permet à tous d'être sur la même longueur d'onde en même temps et les idées des uns provoquent les idées des autres.

Cette méthode centralise l'énergie créatrice de l'équipe, rarement sollicitée. On peut résoudre les problèmes plus rapidement en concentrant sa pensée sur la tâche à accomplir. Les idées nouvelles sont alors protégées de la critique immédiate et peuvent donc se développer. Cette méthode est donc beaucoup plus productive que la méthode d'argumentation critique habituelle.

Quand il s'agit d'un management personnel, l'effort se porte sur le changement successif des modes de pensée.

### **Les différents chapeaux**

- Chapeau blanc

La neutralité : lorsqu'il porte le chapeau blanc, le penseur énonce des faits purement et simplement. La personne alimente le groupe en chiffres et en informations. C'est l'image de la froideur. C'est le goût de la simplicité : le minimalisme.

- Chapeau rouge

La critique émotionnelle : avec le chapeau rouge, le penseur rapporte ses informations teintées d'[émotions](#), de sentiments, d'intuitions et de pressentiments. Il n'a pas à se justifier auprès des autres chapeaux. C'est le feu, la passion, l'intuition.

- Chapeau noir

La critique négative : lorsqu'il porte le chapeau noir, le penseur fait des objections en soulignant les [dangers](#) et [risques](#) qui attendent la concrétisation de l'idée. C'est l'[avocat du diable](#) ! C'est la prudence, le jugement négatif.

- Chapeau jaune

La critique positive : lorsqu'il porte le chapeau jaune, le penseur admet ses [rêves](#) et ses idées les plus folles. Ses commentaires sont constructifs et tentent de mettre en action les idées suggérées par les autres membres du groupe. C'est le soleil et l'optimisme.

- Chapeau vert

La créativité : lorsqu'il porte le chapeau vert, le penseur provoque, recherche des solutions de rechange. Il s'inspire de la [pensée latérale](#), d'une façon différente de considérer un problème. Il sort des sentiers battus et propose des idées neuves. C'est la fertilité des plantes, la semence des idées.

- Chapeau bleu

L'organisation : c'est le meneur de jeu, l'animateur de la réunion qui canalise les idées et les échanges entre les autres chapeaux. C'est le bleu du ciel qui englobe tout.

# REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier **les membres du personnel**, pour avoir contribué activement à la concrétisation de ce concept, avoir donné de son temps sans compter pour élaborer un projet qui a notre sens tient la route et d'avoir spontanément offert son aide.

Nous tenons également à remercier **notre Agent Régional, Madame Don**, pour sa disponibilité et ses éclaircissements en vue de la mise en place du carnet de bord.

Finalement, **les parents**, qui, par leurs retours réguliers et les échanges journaliers, nous permettent de prendre conscience de l'importance de notre place au sein de notre structure et nous permettent aussi d'évoluer.

## INTRODUCTION

<a href="#">A.Processus d'élaboration du concept.....</a>	<a href="#">6</a>
<a href="#">B.Analyse sur la commune de Koerich.....</a>	<a href="#">7</a>
<a href="#">I.Koerich en quelques chiffres.....</a>	<a href="#">8</a>

## PARTIE ORGANISATIONNELLE

<a href="#">A.Administration.....</a>	<a href="#">11</a>
<a href="#">B.Description de l'établissement.....</a>	<a href="#">11</a>
<a href="#">C.Horaire d'ouverture et règlement des congés.....</a>	<a href="#">11</a>
<a href="#">D.Nombre de structures.....</a>	<a href="#">12</a>
<a href="#">E.Personnel et domaine d'activité.....</a>	<a href="#">12</a>
<a href="#">I.La direction générale.....</a>	<a href="#">12</a>
<a href="#">2.La directrice du site.....</a>	<a href="#">13</a>
<a href="#">a)Educatrice graduée.....</a>	<a href="#">13</a>
<a href="#">b)Puéricultrice.....</a>	<a href="#">13</a>
<a href="#">c)Institutrice maternelle.....</a>	<a href="#">13</a>
<a href="#">d)L'accueillante d'enfant autonome et les assistantes éducatrices/puéricultrices.....</a>	<a href="#">14</a>
<a href="#">e)La cuisinière/Femme à charge.....</a>	<a href="#">14</a>
<a href="#">F.Organisation de la journée.....</a>	<a href="#">14</a>
<a href="#">G.Information sur les repas.....</a>	<a href="#">18</a>
<a href="#">H.Règlement d'ordre intérieur.....</a>	<a href="#">19</a>

f) Copie du règlement actuel.....	20
g) Modifications imminentes dans le pipe.....	32
I. Coopération avec les parents.....	32
J. Coopération avec les partenaires éducatifs externes.....	33

## **PARTIE PEDAGOGIQUE**

A. Préambule et définition de l'éducation non-formelle.....	35
B. Tâches des services de l'éducation non formelle.....	35
C. Mise en œuvre de l'orientation pédagogique.....	36
1. L'image de l'enfant et concept de l'éducation.....	36
a) Identification des besoins, principe et implication.....	37
2. Caractéristique de l'éducation non formelle.....	45
a) Définition des champs D' ACTIONS :.....	45
b) contexte d'application des champs d'actions :.....	46

## **PRATIQUES PEDAGOGIQUE**

A. Introduction à la pratique.....	49
I. Mise en pratique.....	50
a) Application du journal de bord.....	50
b) Activités pédagogique.....	50
c) Espaces fonctionnels.....	54
d) Projets pédagogiques.....	55

e)Collaborations avec les parents.....	56
f)Collaboration avec les écoles.....	57
B.Partenariat d'éducation.....	58
I.Nos partenaires :.....	58
g)L'école des loisirs :.....	58
(BELGIQUE).....	58
h)Les Ateliers de Maylis :.....	58
i)La compagnie des 3 chardons :.....	58
C.Le Développement de Qualité.....	59
1.Conclusion.....	59
2.Prochaines démarches.....	60
3.Formations.....	61

## RECUEIL ET REFERENCES

A.Les Expressions qui nous ressemblent :.....	63
B.Les Ouvrages et inspirations :.....	64

## REMERCIEMENTS